

Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des CAMSP de la région Grand Est

Données 2019



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est
par le CREA Grand Est
et réalisée par Marjorie Hoenen, chargée d'études,
sous la direction de Thibault Marmont*

Rapport final - Juillet 2021

Table des matières

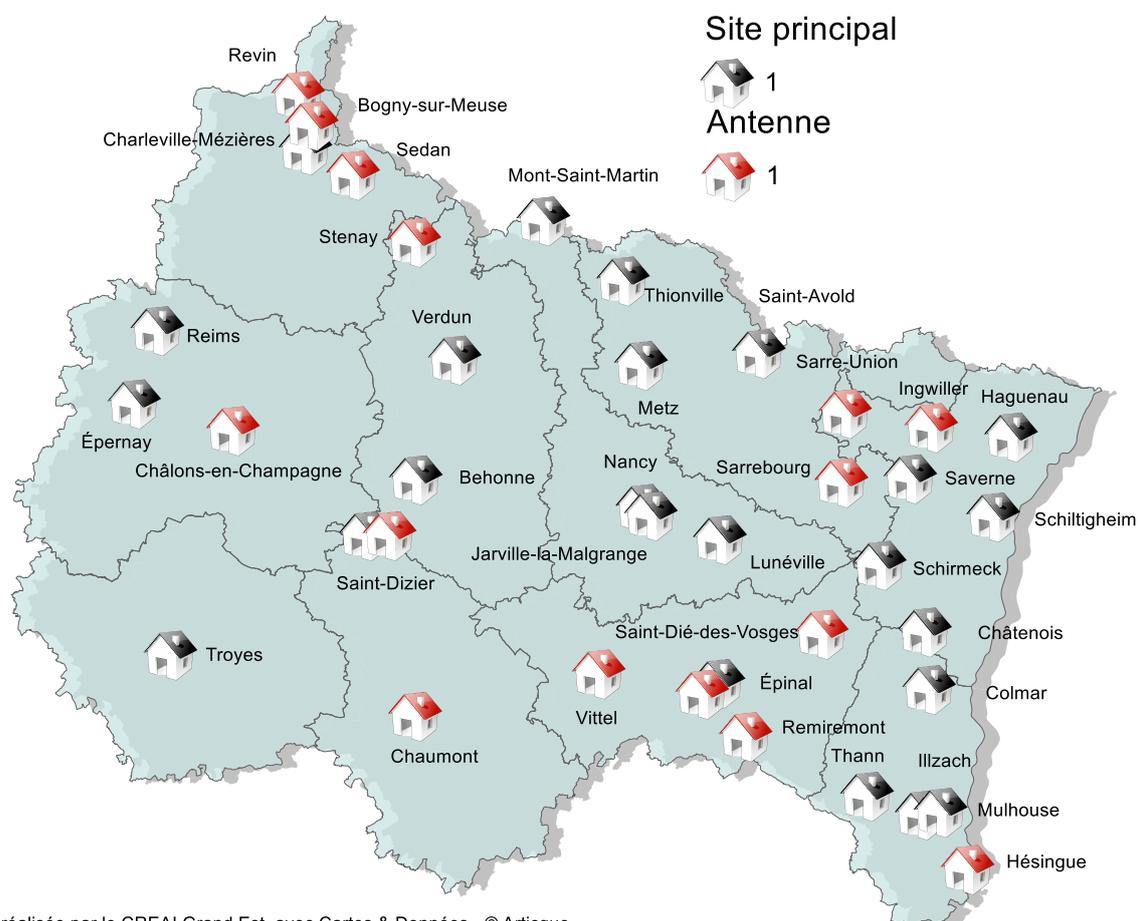
Partie A - Présentation générale des CAMSP du Grand Est	4
1. Localisation des CAMSP dans la Région Grand Est.....	4
2. Plage d'ouverture.....	5
❖ Jours d'ouverture	5
❖ Heures d'ouverture	5
❖ Réponse téléphonique directe.....	6
❖ Permanence téléphonique (réponse différée).....	7
❖ Continuité de la réponse.....	7
Partie B – Activité de l'année 2019.....	8
1. Activité pour l'ensemble des enfants de la file active.....	8
❖ File active	8
❖ Mobilité d'accompagnement.....	8
❖ Rendez-vous programmés dans l'année.....	9
❖ Synthèses effectuées dans l'année	10
2. Interventions des professionnels auprès des enfants.....	10
❖ Interventions réalisées au CAMSP.....	10
❖ Interventions réalisées hors du CAMSP ou site du CAMSP	11
❖ Interventions réalisées par au moins un médecin	11
3. Prévention, concertation et formation	12
❖ Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP	12
❖ Concertation et formation	12
Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2019.....	14
1. Modalités d'accompagnement des enfants présents au 31 déc 2019.....	14
❖ Modalité d'accompagnement.....	14
❖ Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique.....	14
2. Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre	15
❖ Pyramide des âges au 31 décembre 2019	15
❖ Terme de naissance	16
❖ Âge à l'entrée au CAMSP	16
❖ Domiciliation et temps de trajet	17
❖ Handicap et mesures de protection de l'enfance	17
3. Description des enfants présents en suivi thérapeutique au 31/12	18
❖ Déficience principale	18
❖ Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10	19
❖ Facteurs et conditions d'environnement (plusieurs réponses possibles)	20
❖ Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique	21

❖ Mode de garde principal des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique	22
❖ Mode de scolarisation des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique.....	23
Partie D – Procédure d’accueil des enfants de la file active	24
1. Origine des enfants entrés au CAMSP en 2019	24
❖ Acteurs ayant adressé les enfants entrés en CAMSP en 2019	24
2. Délai d’accueil au CAMSP	25
❖ Indicateurs d’attente au 31 décembre 2019	25
Partie E – Parcours des enfants sortis en 2019	26
1. Âge à la sortie et durée de prise en charge	26
❖ Âge à la sortie.....	26
❖ Durée de prise en charge des enfants sortis en 2019	27
2. Motif de sortie et parcours envisagé	27
❖ Motif de sortie.....	27
❖ Parcours envisagé après le CAMSP.....	28
3. Fluidité à la sortie du CAMSP	29
❖ Enfant en attente de sortie	29
Partie F – Ressources humaines	30
1. Ressources humaines internes	30
❖ Nombre d’ETP du compte administratif par métier	30
❖ Taux d’ETP non pourvus (région Grand Est)	31
2. Partenariat.....	32
❖ Etat des partenariats mis en œuvre par les CAMSP	32
Partie G – Evolution	33
1. Enfants de la file active.....	33
❖ Nombre moyen d’enfants & taux d’évolution global du nombre d’enfants de la file active	33
❖ Enfants de la file active vus pour la 1 ^{ère} fois.....	33
❖ Taux d’enfants de la file active ayant bénéficié uniquement de contact	34
❖ Taux d’absentéisme.....	34
2. Enfants présents au 31 décembre.....	34
❖ Structure par âge.....	34
❖ Enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	35
❖ Enfants présents bénéficiant d’une mesure de protection	35
❖ Enfants présents en attente d’une place dans une autre structure.....	35
❖ Enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre	36
❖ Enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre : déficience principale et pathologies principales (CIM 10)	36
3. Enfants sortis au cours de l’année	37
❖ Fin de prise en charge concertée	37
Annexe	38

Partie A - Présentation générale des CAMSP du Grand Est

La région Grand Est compte au 31 décembre 2019 un total de 24 CAMSP (sites principaux). Chacune de ces structures a renseigné un rapport d'activité harmonisé (RAH). Le taux de réponse est de 100 %.

1. Localisation des CAMSP dans la Région Grand Est¹



Carte réalisée par le CREA Grand Est avec Cartes & Données - © Articque
Sources : RAH - données 2019

Département	Site principal	Autre site	Total
Ardennes	1	3	4
Aube	1	0	1
Marne	2	1	3
Haute-Marne	1	2	3
Meurthe-et-Moselle	4	0	4
Meuse	2	1	3
Moselle	3	1	4
Vosges	1	4	5
Bas-Rhin	5	2	7
Haut-Rhin	4	1	5
Grand Est	24	15	39

Champ : 24 CAMSP répondants

La quasi-totalité des départements du Grand Est compte plusieurs sites d'implantation d'un CAMSP. Ces structures tentent de s'inscrire dans une logique de proximité.

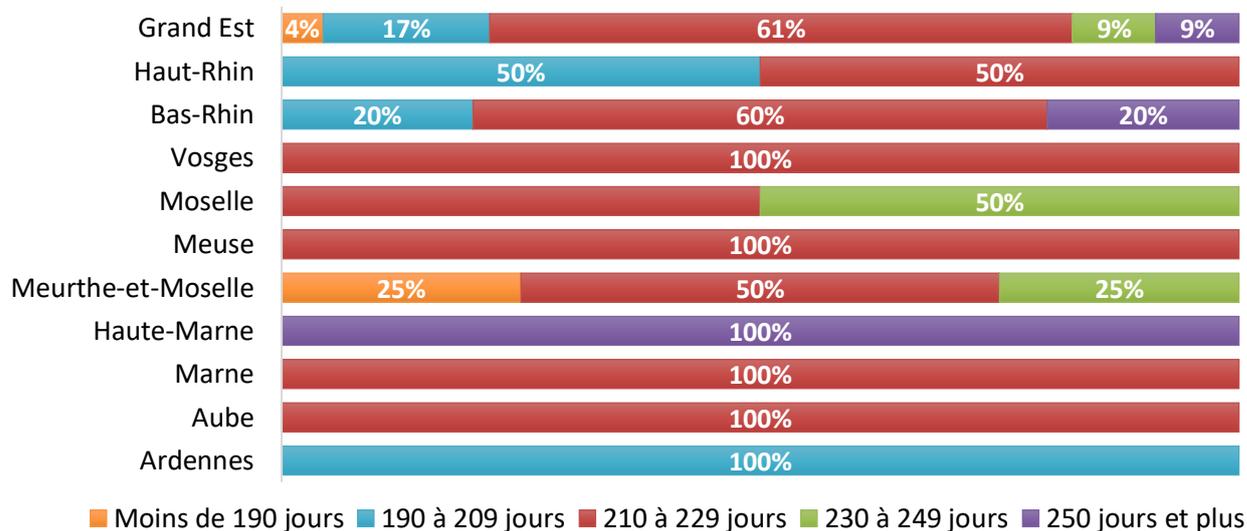
¹ Selon les données renseignées par les CAMSP

2. Plage d'ouverture

❖ Jours d'ouverture

En 2019, en moyenne, les CAMSP de la région sont ouverts 219 jours (sites principaux), avec un minimum de 185 jours (en Meurthe-et-Moselle) et un maximum de 270 jours (dans le Bas-Rhin). La majorité des CAMSP (14 sur 24, soit 61 %) sont ouverts entre 210 et 229 jours.

À noter que dans les antennes, les jours d'ouverture varient entre 34 jours et 246 jours.

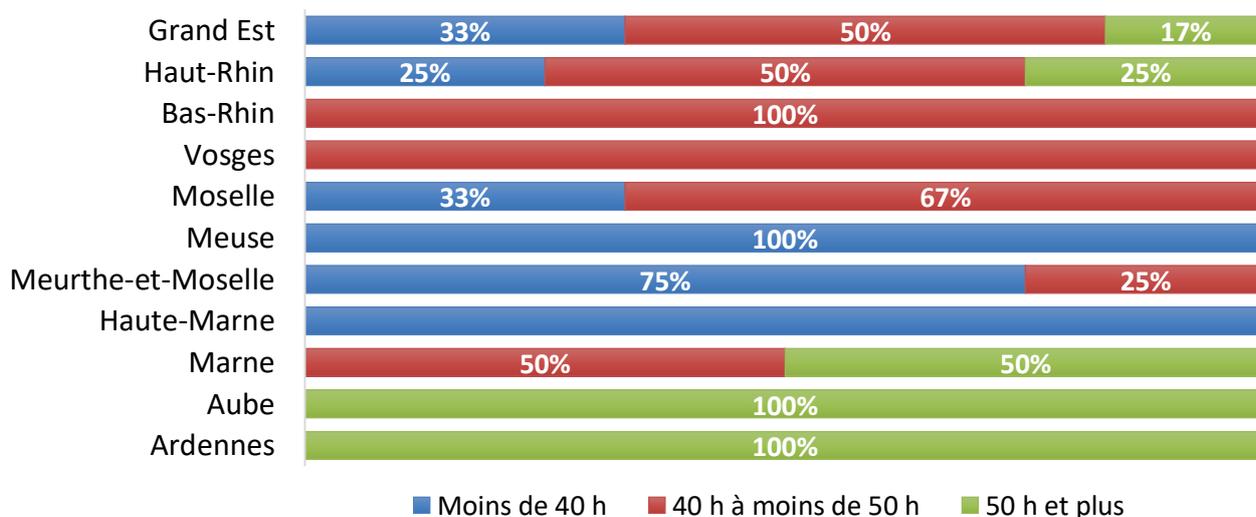


Champ : 23 CAMSP répondants

❖ Heures d'ouverture

Les centres ouvrent leurs portes 42,1 heures par semaine en moyenne. Cette valeur varie entre 35 heures dans un CAMSP en Meuse et un en Meurthe-et-Moselle, à 52 heures dans un CAMSP de la Marne. Les moyennes varient entre 37,2 à 50 heures selon les départements. À noter que dans les antennes, le nombre d'heures d'ouverture par semaine ordinaire varie entre 2 heures et 50 heures.

La grande majorité des CAMSP (67 %) sont ouverts au moins 40 heures par semaine.



Champ : 24 CAMSP répondants

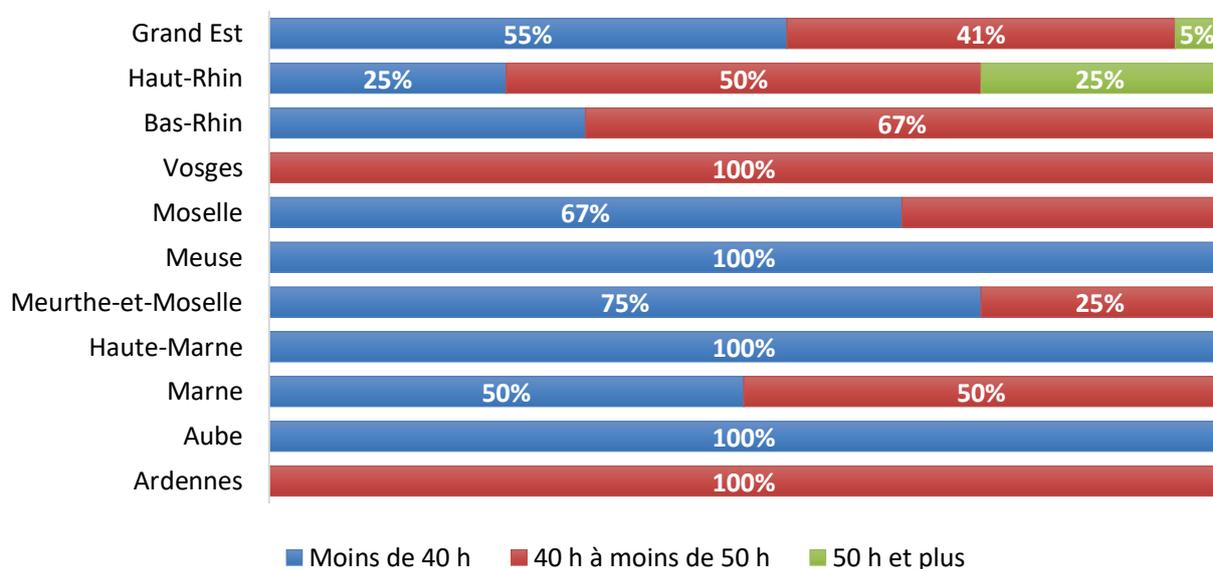
En 2019, 92 % des CAMSP sont ouverts avant 9 heures. En moyenne, ils restent ouverts 3h30 le matin. 43 % des CAMSP de la région proposent un accueil après 18h. À noter que dans les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de la Haute-Marne aucun CAMSP ne propose un accueil après 18 heures. Seuls 18 % des CAMSP assurent un accueil le samedi, il s'agit de structures situées dans le Bas-Rhin et dans la Marne.

Sites principaux	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Amplitude d'ouverture habituelle du public (en moyenne d'heures)											
Heures d'ouverture par semaine ordinaire	50	50	49,9	37,5	37,9	37,2	41,4	40	43,1	42,1	42,1
Dont nombre d'heures d'ouverture avant 9h / semaine	5	5	3,9	0	3,1	2,4	3	5	4	4,4	3,6
Dont nombre d'heures d'ouverture après 18 / semaine	2,0	4,0	1,4	0	0	0	0,7	1,0	0,5	0,5	0,7
Dont nombre d'heures d'ouverture le samedi / semaine	0,0	0,0	1,1	0	0	0	0	-	1,1	0,0	0,3

Champ : 22 à 24 CAMSP répondants selon les items

❖ Réponse téléphonique directe

L'amplitude hebdomadaire de réponse directe au téléphone, en moyenne de 38,8 heures, est inférieure à l'amplitude d'ouverture au public. Cette valeur atteint 54 heures dans un CAMSP du Haut-Rhin. Dans le Grand Est, la moitié des CAMSP propose une réponse téléphonique directe de moins de 40 heures.



Champ : 22 CAMSP répondants

❖ Permanence téléphonique (réponse différée)

En 2019, la permanence téléphonique est assurée 34,5 heures par semaine en moyenne dans les CAMSP. Les moyennes varient entre 30,9 à 40 heures selon les territoires. Avant 9 heures, la permanence téléphonique est assurée à hauteur d'une moyenne hebdomadaire de 5 heures dans la région.

Seuls des CAMSP, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin assurent un accueil téléphonique après 18 heures en semaine (1h). A noter qu'un seul CAMSP du Haut-Rhin assure un accueil téléphonique le samedi (4h).

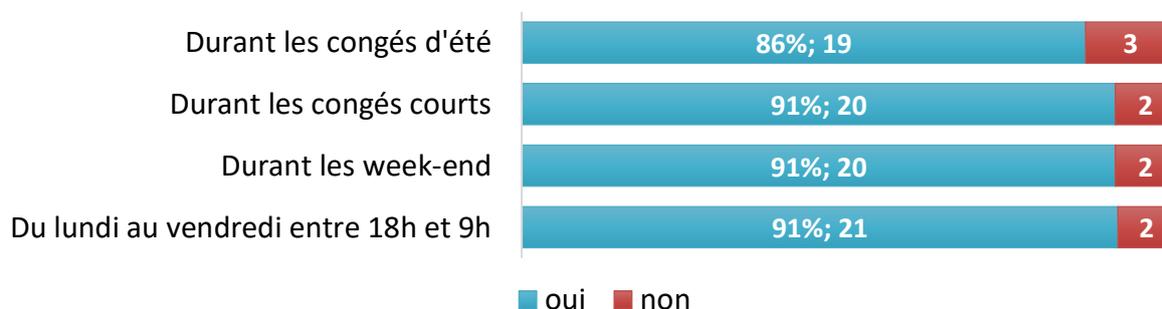
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Du lundi au vendredi de 9h à 18h	35	37,3	38,5	37,5	35,6	33,8	36,4	40	31,9	30,9	34,5
Du lundi au vendredi avant 9h	5	.	1,9	.	3,1	2,4	2,2	1,5	12,3	3,8	5
Du lundi au vendredi après 18h	0	.	0	0	0	0	0	0	0,3	0,3	0,1
Le samedi	0	.	0	.	0	0	0	0	0	1,3	0,3

Champ : 15 à 24 CAMSP répondants selon les items

❖ Continuité de la réponse

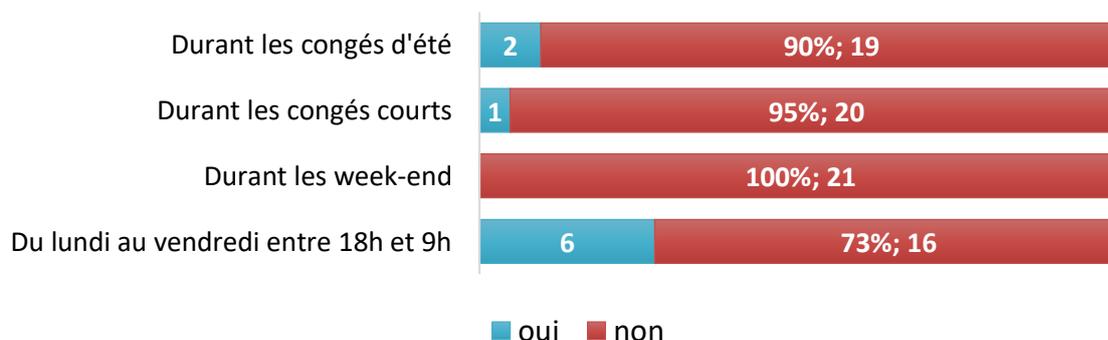
Globalement, la possibilité de laisser un message (enregistreur, mail ou SMS) en dehors des plages de réponse directe est assez développée. En revanche, peu nombreuse sont les structures qui ont la capacité de gérer une situation urgente en dehors des périodes d'ouverture habituelles.

Possibilité de laisser un message au CAMSP



Champ : 22 à 23 CAMSP répondants selon les items

Capacité du CAMSP de répondre à une situation d'urgence



Champ : 21 à 22 CAMSP répondants selon les items

Partie B – Activité de l'année 2019

1. Activité pour l'ensemble des enfants de la file active

❖ File active

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'enfants de la file active	532	413	1 269	329	513	428	976	282	1 022	612	6 376
Taux d'enfants vus pour 1 000 hab de - 7 ans	25,6	16,8	27,8	27,3	9,2	31,7	12,4	11,3	11,8	10,1	15,1
dont vus pour la 1ère fois	179	104	350	118	257	178	481	155	470	232	2524
en % de la file active	34%	25%	28%	36%	50%	42%	49%	55%	46%	38%	40%
dont nombre total d'enfants sortis dans l'année	170	134	383	107	226	165	419	151	375	248	2378
en % de la file active	32%	32%	30%	33%	44%	39%	43%	54%	37%	41%	37%
dont sortis après bilan ou diagnostic	23	71	12	20	156	46	80	56	217	183	864
en % de la file active	4%	17%	1%	6%	30%	11%	8%	20%	21%	30%	14%
dont sortis après un suivi thérapeutique	147	63	166	57	69	128	241	74	149	191	1285
en % de la file active	28%	15%	13%	17%	13%	30%	25%	26%	15%	31%	20%

Champ : 24 CAMSP répondants

Les effectifs de file active varient fortement selon le territoire : de 282 dans les Vosges à 1 269 dans la Marne. Le Bas-Rhin (1 022) et la Moselle (966) sont les deux autres départements avec des effectifs relativement importants. Au total, 6 376 enfants ont été accueillis dans un CAMSP au cours de l'année 2019, soit en moyenne 266 enfants par CAMSP.

Rapportés au nombre de jeunes âgés de moins de 7 ans², les effectifs de file active renvoient des taux allant de 9,2 enfants de la file active pour 1 000 habitants de moins de 7 ans en Meurthe-et-Moselle à 27,8 enfants de la file active sur 1 000 enfants de moins de 7 ans dans la Marne. Plus généralement, les départements de l'ante-région Champagne-Ardenne affichent les taux les plus élevés du Grand Est.

❖ Mobilité d'accompagnement

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié <u>uniquement</u> de contact	57	134	645	76	23	18 ³	184	21	306	165	1629
en % de la file active	11%	32%	51%	23%	6%	11%	19%	7%	30%	27%	27%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire	245	101	191	51	443	160	643	106	537	196	2673
en % de la file active	46%	24%	15%	16%	86%	37%	66%	38%	53%	32%	42%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique	441	205	557	199	197	206	554	155	517	276	3307
en % de la file active	83%	50%	44%	60%	38%	48%	57%	55%	51%	45%	52%
Nb d'enfants ayant eu une prise en charge complémentaire non rétribuée CAMSP	24	50	114	2	128	24	0	-	343	0	685
en % de la file active	5%	12%	9%	1%	31%	15%	0%	-	37%	0%	14%

Champ : 16 à 24 CAMSP répondants selon les items

² Source : INSEE – Population au 1^{er} janvier 2018.

³ Du fait d'une erreur de remplissage, les données d'un des CAMSP de Meuse n'ont pas été prises en compte concernant le nombre d'enfants ayant bénéficié **uniquement de contacts**.

Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient sensiblement selon le territoire. En effet, 27 % des jeunes accompagnés par un CAMSP du Grand Est en 2019 ont bénéficié uniquement de contacts, cette part varie entre 6 % en Meurthe-et-Moselle à 51 % dans la Marne.

D'autre part, 42 % des enfants des différentes files actives ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire, cette proportion varie entre 15 % dans la Marne à 86 % en Meurthe-et-Moselle.

Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes ont bénéficié d'un suivi thérapeutique (52 %) sur l'ensemble de la région : c'est le cas de 83 % des enfants vus dans les CAMSP des Ardennes. À noter que dans le Bas-Rhin, 37 % des enfants de la file active ont eu une prise en charge complémentaire non rétribuée par le CAMSP, hors consultation médicale au titre du R314.122-124 du CASF⁴.

❖ Rendez-vous programmés dans l'année

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de RDV programmés	12259	5316	22004	10584	9671	7111	25613	6158	32335	14938	145 989
Moyenne par enfant de la file active	23	13	17	32	19	17	26	22	32	24	23
Nb de RDV non réalisés	2784	1023	4362	2181	1633	965	5217	1029	3604	1674	24 472
Taux d'absentéisme	23%	19%	20%	21%	17%	14%	20%	17%	11%	11%	17%

Champ : 24 CAMSP répondants

En 2019, les CAMSP de la région Grand Est ont réalisé, en moyenne, 23 interventions par enfant de la file active : cette moyenne varie de 13 dans l'Aube à 32 en Haute-Marne et dans le Bas-Rhin. Le taux d'absentéisme s'élève à 17 %. À noter que le phénomène d'absentéisme tente d'être limité par certains CAMSP. L'annulation des rendez-vous est génératrice d'un important travail de réorganisation. L'annulation au dernier moment représente un facteur explicatif important du taux de rendez-vous non honorés.

⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006906960/

I.-Les soins complémentaires, délivrés à titre individuel par un médecin, un auxiliaire médical, un centre de santé, un établissement de santé ou un autre établissement ou service médico-social, sont pris en charge par les organismes d'assurance maladie obligatoire dans les conditions de droit commun, en sus du tarif versé à l'établissement ou au service :

1° Soit lorsque leur objet ne correspond pas aux missions de l'établissement ou du service ;

2° Soit, par dérogation aux dispositions du 2° de l'article R. 314-26, lorsque, bien que ressortissant aux missions de l'établissement ou du service, ces soins ne peuvent, en raison de leur intensité ou de leur technicité, être assurés par l'établissement ou le service de façon suffisamment complète ou suffisamment régulière. Dans ce cas, ces soins doivent faire l'objet d'une prescription par un médecin attaché à l'établissement ou au service.

II.-Lorsque les soins complémentaires mentionnés au I sont liés au handicap ayant motivé l'admission dans l'établissement ou le service, leur remboursement est subordonné à l'accord préalable du service du contrôle médical, dans les conditions prévues à l'article L. 315-2 du code de la sécurité sociale.

Les préconisations de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, lorsqu'elles existent, sont jointes à la demande d'entente préalable.

❖ Synthèses effectuées dans l'année

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre de synthèses effectuées	532	319	633	931	326	63	775	468	630	480	5157
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	1,1	1,1	1,0	3,7	0,7	0,4	1,0	1,8	0,9	1,1	1,2

* ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

Champ : 23 CAMSP répondants

Le niveau de réalisation des synthèses est différent d'un territoire à l'autre : le nombre moyen de synthèses réalisées par enfant ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique varie de 0,4 en Meuse à 3,7 en Haute-Marne.

2. Interventions des professionnels auprès des enfants

❖ Interventions réalisées au CAMSP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'interventions collectives réalisées avec l'enfant, par un seul pro	171	-	136	108	63	75	125	0	41	466	1185
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	0,4	-	0,2	0,4	0,1	0,5	0,2	0,0	0,1	1,0	0,3
Nb d'interventions collectives réalisées avec l'enfant, par pl. pros	600	123	482	474	860	278	815	159	4516	1444	9751
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	1,3	0,4	0,8	1,9	1,8	1,9	1,0	0,6	6,3	3,2	2,2
Nb d'interventions individuelles réalisées avec l'enfant, par un seul pro	6967	3782	12975	5219	6168	1942	11895	3781	18051	8855	79 635
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	14,7	13,6	20,8	20,6	12,6	13,5	15,0	14,5	25,2	19,8	17,8
Nb d'interventions individuelles réalisées avec l'enfant, par pl. pros	164	-	1534	528	324	94	1271	1157	1015	830	6917
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	0,3	-	2,5	2,1	0,7	0,7	1,6	4,4	1,6	1,9	1,7

* ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

Champ : 20 à 23 CAMSP répondants selon les items

Pour ce qui est des interventions réalisées au sein du CAMSP, la modalité la plus fréquente est très nettement l'intervention individuelle réalisée par un seul professionnel : 79 635 interventions de ce genre ont été réalisées au cours de l'année 2019, pour l'ensemble des jeunes de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique soit 82 % du total des interventions déclarées au CAMSP. Pour chacune des personnes accompagnées, cela représente en moyenne, presque 18 interventions dans l'année. Les autres modalités d'intervention sont minoritaires : elles sont pratiquées, en moyenne, 2,2 fois ou moins par enfant et par an.

À noter que dans le Bas-Rhin, en moyenne, les enfants ont eu près de 6 interventions collectives réalisées par plusieurs professionnels et dans les Vosges, en moyenne, les enfants ont eu 4,4 interventions individuelles réalisées avec l'enfant, par plusieurs professionnels.

❖ Interventions réalisées hors du CAMSP ou site du CAMSP

Les interventions réalisées hors du CAMSP sont également peu fréquentes : 8 405 (contre 97 488 interventions au CAMSP), soit 8 % du total des interventions. En moyenne, 1,9 interventions ont été réalisées par enfant. Cette moyenne par enfant atteint toutefois 11 interventions dans le Haut-Rhin.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'intervention hors CAMSP	0	388	170	834	897	60	291	5	838	4 922	8 405
dont réalisées à domicile	0	21	40	146	446	51	176	0	147	1719	2746
dont réalisées à l'école hors ESS	0	5	15	6	431	9	64	0	193	993	1716
dont réalisées dans les structures petites enfance	0	4	48	24	15	0	15	0	393	652	1151
dont réalisées dans d'autres lieux	0	358	67	658	5	0	36	5	105	1558	2792
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	0,0	1,4	0,3	3,3	1,8	0,4	0,4	0,02	1,2	11,0	1,9
<i>% des interventions hors CAMSP/ total des interventions</i>	0%	9%	1%	12%	11%	2%	2%	0%	3%	30%	8%

* ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

Champ : 22 à 24 CAMSP répondants selon les items

❖ Interventions réalisées par au moins un médecin

Le nombre d'interventions réalisées par au moins un médecin se situe dans les mêmes ordres de grandeur : en moyenne 1,6 par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique lorsqu'il s'agit d'intervention réalisée par un médecin seul. Les données restent homogènes d'un département à l'autre.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'interventions réalisées par le <u>médecin</u> seul	526	527	899	439	903	169	1370	258	1443	743	7277
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	<i>1,1</i>	<i>1,9</i>	<i>1,4</i>	<i>1,7</i>	<i>1,8</i>	<i>1,2</i>	<i>1,7</i>	<i>1,0</i>	<i>2,0</i>	<i>1,7</i>	<i>1,6</i>
Nombre d'interventions réalisées par pl. pros dont un <u>médecin</u>	2	-	838	41	167	56	1242	68	290	355	3059
<i>Moyenne par enfant de la file active*</i>	<i>0,00</i>	<i>-</i>	<i>1,3</i>	<i>0,16</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>1,6</i>	<i>0,3</i>	<i>0,5</i>	<i>0,8</i>	<i>0,8</i>

* ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique

Champ : 22 à 24 CAMSP répondants selon les items

3. Prévention, concertation et formation

❖ Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP

En 2019, les CAMSP de la région Grand Est sont intervenus, en moyenne 19 fois dans un maternité, et à 8 reprises dans d'autres lieux, pour une action de prévention. Les pratiques sont cependant très variées selon les territoires : concernant les interventions au sein des maternités, le nombre d'actions varie de 0 (dans des CAMSP de 8 départements) à 246 (CAMSP du Haut-Rhin).

Pour les autres lieux d'interventions, la valeur varie de 0 à 38. Les CAMSP ont indiqué comme autres lieux : PMI, micro-crèche, pédiatrie, structure petite enfance, centre socio-culturel, autre sans précision.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'interventions de prévention <u>hors file active, hors CAMSP</u> réalisées en maternité (total)	0	0	72	39	0	4	0	7	21	246	389
<i>Moyenne</i>	0	0	36	39	0	2	0	7	5	123	19
<i>Mini</i>	0	0	0	39	0	0	0	7	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	0	72	39	0	4	0	7	20	246	246
Nombre d'interventions de prévention <u>hors file active, hors CAMSP</u> réalisées dans d'autres lieux (total)	0	1	22	15	7	23	38	0	50	22	178
<i>Moyenne</i>	0	1	11	15	2	12	13	0	10	7	8
<i>Mini</i>	0	1	0	15	0	0	0	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	1	22	15	7	23	38	0	36	22	38

Champ : 23 CAMSP répondants

❖ Concertation et formation

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre de réunions internes par an	53	221	824	335	134	81	141	138	468	469	2864
<i>Moyenne</i>	53	221	412	335	33,5	40,5	47	138	93,6	117,3	119,3
<i>Mini</i>	53	221	18	335	19	38	5	138	39	5	5
<i>Maxi</i>	53	221	806	335	49	43	88	138	243	283	806

Champ : 24 CAMSP répondants

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre de jours consacrés à la formation, à la participation à des colloques ou journées d'études dans l'année	36	85	209	142	105	61	154	118	175	254	1339
dont les structures ont répondu à la partie ressource humaine (ETP au 31.12)	36	85	209	/	30	28	154	118	175	254	1089
<i>Nombre de jours consacrés à la formation / Nombre d'ETP au 31.12</i>	2,3	7,3	6,1		7,3	4,2	4,7	6,1	3,3	6,6	5,0

Champ : 24 CAMSP répondants

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre de réunions externes par an	78	81	295	119	236	128	147	46	415	547	2092
<i>Moyenne</i>	78	81	147,5	119	59	64	49	46	83	136,8	87,2
<i>Mini</i>	78	81	42	119	1	32	23	46	2	6	1
<i>Maxi</i>	78	81	253	119	98	96	76	46	163	398	398
<i>dont nb d'ESS</i>	64	61	153	23	150	67	112	3	233	255	1121
<i>Moyenne</i>	64	61	76,5	23	37,5	33,5	37,3	3	46,6	63,8	46,7
Nombre d'intervention en colloque, journées d'études	13	1	29	44	31	0	31	0	47	0	196
<i>Moyenne</i>	13	1	14,5	44	7,8	0	10,3	0	9,4	0	8,9
<i>Mini</i>	13	1	0	44	1	0	1	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	13	1	29	44	15	0	20	0	16	0	44

Champ : 22 à 24 CAMSP répondants selon les items

Les résultats portant sur la concertation (interne et externe) et sur la formation sont différents selon les territoires :

- Réunions internes : les résultats très différents (de 5 à 806 au cours de l'année 2019) laissent apparaître des réalités organisationnelles différentes, mais également très probablement des pratiques de décompte très variables selon les acteurs ;
- Formations : le constat est le même que précédemment (de 10 à 144 au cours de l'année 2019) ;
- Réunions externes : en moyenne, les professionnels des CAMSP ont assuré 87 réunions ou rendez-vous à l'extérieur en 2019 ;
- Intervention en colloque, journées d'études : cette pratique est relativement peu développée au sein des CAMSP et plus fréquemment déclarée en Haute-Marne.

Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2019

1. Modalités d'accompagnement des enfants présents au 31 déc 2019

❖ Modalité d'accompagnement

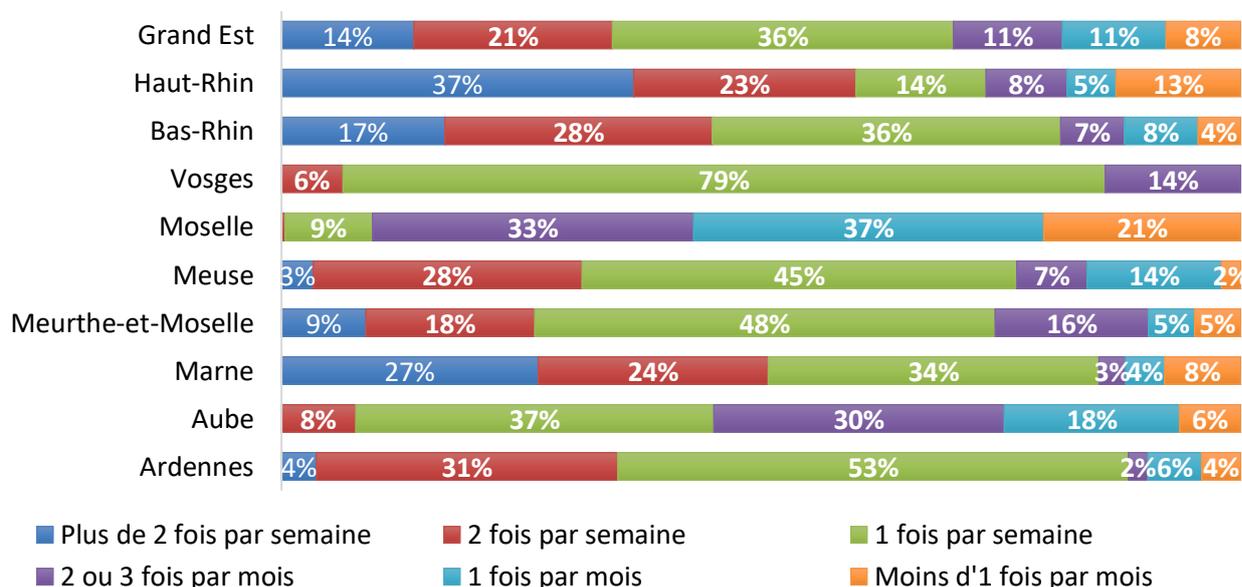
4 304 enfants étaient présents dans les CAMSP du Grand Est au 31/12/2019, soit 68 % de la file active. Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient sensiblement selon le territoire. Au 31 décembre 2019, 20 % des jeunes présents dans les différentes structures bénéficiaient d'un bilan pluridisciplinaire, cette proportion varie de moins de 4 % dans les Ardennes et dans la Marne, à 53 % en Meurthe-et-Moselle. Par ailleurs, la moitié des jeunes bénéficiait d'un suivi thérapeutique (53 %) au 31 décembre sur l'ensemble de la région : cette proportion s'élève à 69 % dans les CAMSP des Ardennes contre seulement 39 % dans la Marne. Les tendances sont conformes à celles décrites préalablement concernant la totalité de la file active.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants présents au 31 décembre	362	279	1206	256	279	289	557	131	647	298	4304
<i>dont nb d'enfants en contact ponctuel</i>	113	85	672	76	31	32	123	12	121	14	1279
<i>% / effectif au 31/12</i>	31%	30%	56%	30%	11%	11%	22%	9%	19%	6%	30%
<i>dont nb d'enfants en bilan pluridisciplinaire</i>	11	52	28	22	122	107	180	41	187	92	842
<i>% / effectif au 31/12</i>	3%	19%	2%	9%	53%	37%	32%	31%	33%	31%	20%
<i>dont nb d'enfants en suivi thérapeutique</i>	248	142	467	146	125	150	354	78	405	177	2292
<i>% / effectif au 31/12</i>	69%	51%	39%	57%	45%	52%	64%	60%	63%	59%	53%

Champ : 22 à 24 CAMSP répondants selon les items

❖ Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique

La fréquence des interventions est indiquée pour 2 055 enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2019 (soit pour 90 % de l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique). Parmi ces enfants, la fréquence des interventions programmées est variable : alors qu'elles sont programmées au moins une fois par semaine dans la grande majorité des départements, elles n'atteignent cette fréquence que dans 9 % des cas en Moselle. A noter également que dans le Haut-Rhin, 60 % des enfants en suivi thérapeutique sont rencontrés 2 fois par semaine ou plus contre 35 % en moyenne sur la région.

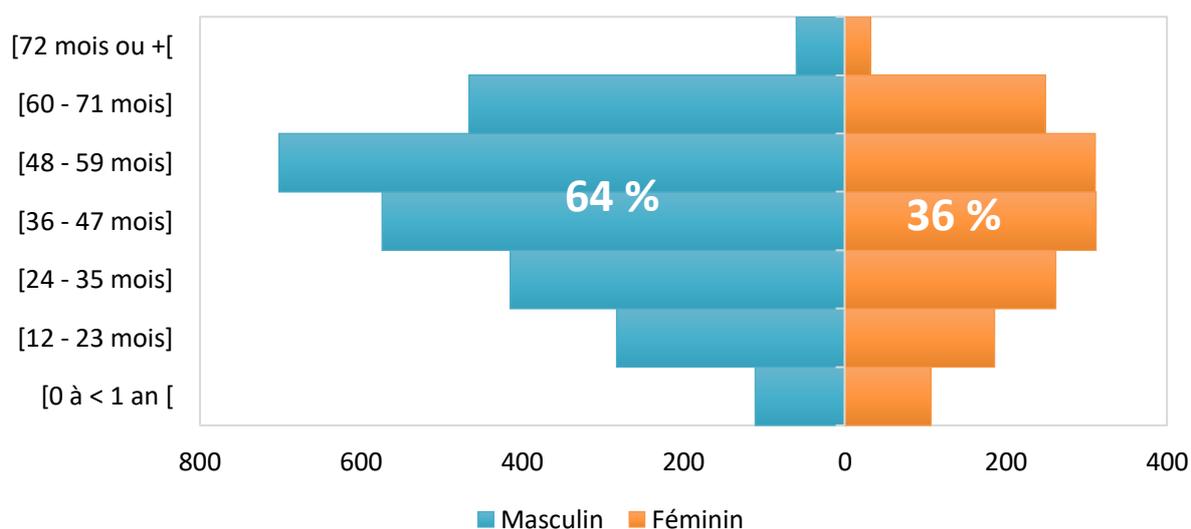


Champ : 19 à 22 CAMSP répondants selon les items

2. Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre

❖ Pyramide des âges au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2019, la majorité des enfants pris en charge par les CAMSP de la région sont des garçons (64 %). L'âge moyen, selon les structures, varie de 27 mois (dans un CAMSP de Moselle) à 52 mois (dans un CAMSP de Meurthe-et-Moselle). La tranche d'âge la plus représentée est celle des enfants de 48-59 mois, soit les 4-5 ans révolus. À noter qu'une prise en charge a débuté avant la naissance de l'enfant.



Champ : 24 CAMSP répondants

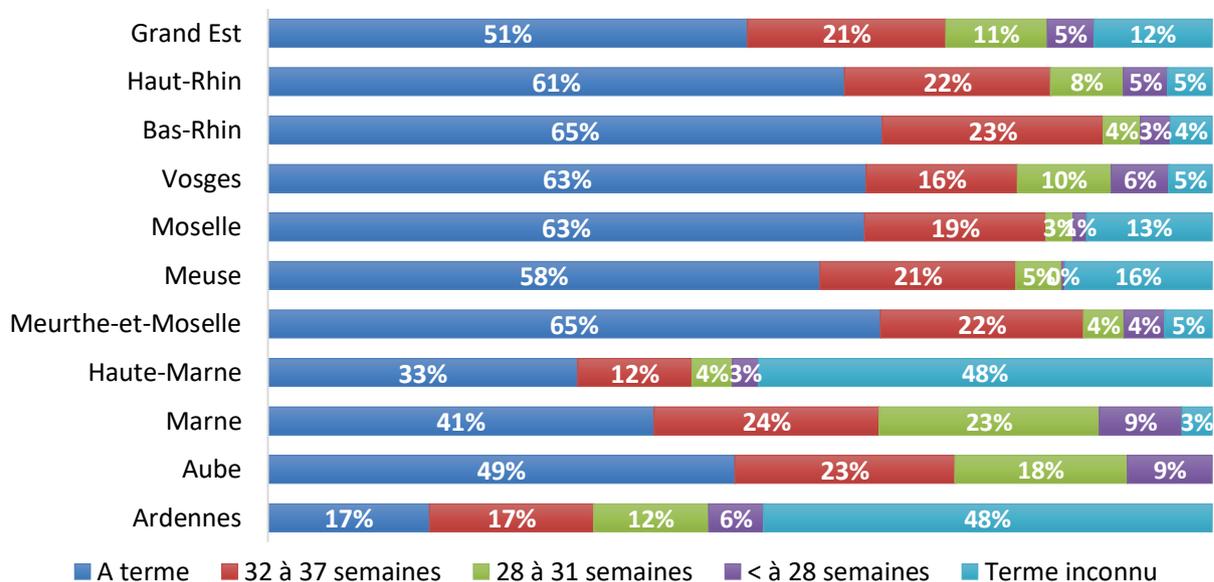
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
< à 12 mois	21	14	89	5	13	6	36	5	8	21	218
12 - 23 mois	40	54	126	13	36	15	71	20	45	49	469
24 - 35 mois	87	52	150	29	41	28	106	24	102	58	677
36 - 47 mois	82	66	182	55	64	63	147	34	126	67	886
48 - 59 mois	73	55	207	72	76	91	142	32	191	74	1013
60 - 71 mois	57	37	184	71	47	80	52	15	143	29	715
72 mois ou +	2	1	35	10	2	6	3	1	32	0	92
Total	362	279	973	255	279	289	557	131	647	298	4070
< à 12 mois	6%	5%	9%	2%	5%	2%	6%	4%	1%	7%	5%
12 - 23 mois	11%	19%	13%	5%	13%	5%	13%	15%	7%	16%	12%
24 - 35 mois	24%	19%	15%	11%	15%	10%	19%	18%	16%	19%	17%
36 - 47 mois	23%	24%	19%	22%	23%	22%	26%	26%	19%	22%	22%
48 - 59 mois	20%	20%	21%	28%	27%	31%	25%	24%	30%	25%	25%
60 - 71 mois	16%	13%	19%	28%	17%	28%	9%	11%	22%	10%	18%
72 mois ou +	1%	0%	4%	4%	1%	2%	1%	1%	5%	0%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 24 CAMSP répondants

Près de la moitié des enfants pris en charge par les CAMSP du Grand Est ont entre 3 et 5 ans. Des différences sont observables selon le département : dans les CAMSP des Ardennes, de l'Aube et du Haut-Rhin les enfants présents au 31 décembre sont plus jeunes que dans les autres départements : 4 enfants sur 10 ont moins de 3 ans contre 3 enfants sur 10 au niveau du Grand Est. A l'inverse, dans les CAMSP de Haute-Marne et de Meuse, les jeunes présents sont plus âgés : 3 enfants sur 10 ont au moins 5 ans contre 2 enfants sur 10 au niveau régional.

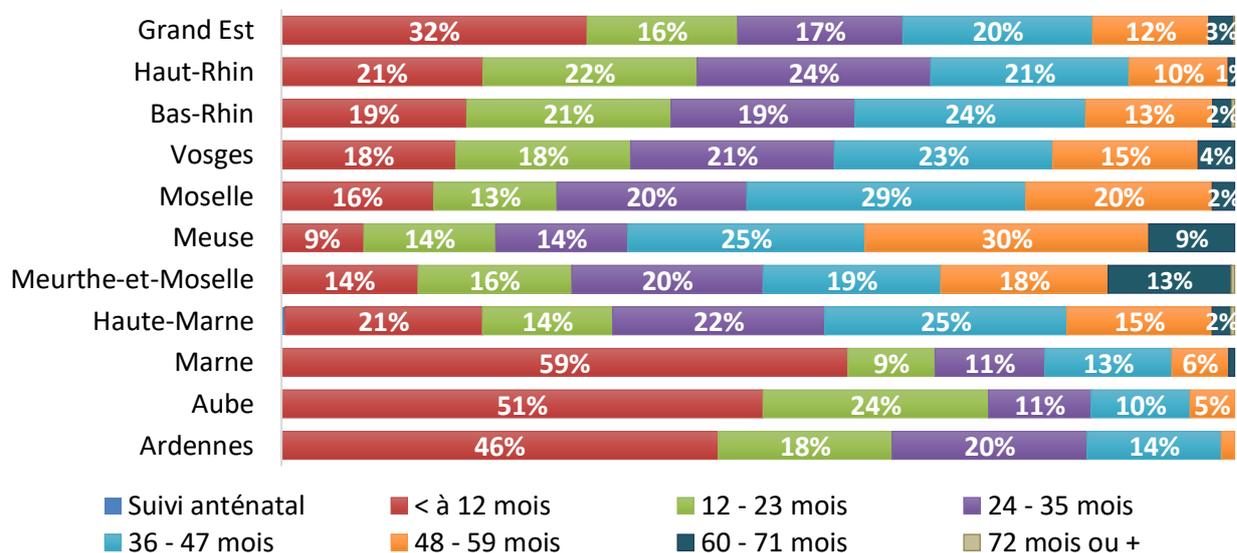
❖ Terme de naissance

Sur 4 057 enfants (94 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2019), 51 % des enfants sont nés à terme, 37 % sont nés prématurément et pour 12 % le terme est inconnu. En Haute-Marne, seuls 33 % des enfants présents au CAMSP au 31/12/2019 sont nés à terme. Dans la Marne et dans l'Aube 9 % sont de grands prématurés (avant 28 semaines). À noter qu'en Haute-Marne et dans les Ardennes, pour 48 % des enfants le terme est inconnu.



Champ : 20 à 24 CAMSP répondants selon les items

❖ Âge à l'entrée au CAMSP



Champ : 20 à 24 CAMSP répondants selon les items

L'âge à la prise en charge en CAMSP a été indiqué pour 4 078 enfants (soit 95 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2019). Cet âge varie sensiblement en région Grand Est. Alors que l'entrée se fait avant 12 mois pour au moins 40 % des enfants pris en charge dans la Marne, les Ardennes et l'Aube (soit 3 des 4 départements de l'ante-région Champagne-Ardenne), cette proportion n'excède pas 21 % dans tous les autres territoires. Ce résultat marque probablement des différences de positionnement des CAMSP dans les différents territoires, en lien avec les particularités locales de structuration de l'offre (par exemple : service périnatal, PMI).

❖ Domiciliation et temps de trajet

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Temps de trajet domicile - CAMSP											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi		175	634	171	186	164	483	65	517	230	2625
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet		104	323	74	93	125	74	13	122	68	996
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu		0	14	11	0	0	0	0	4	0	29
Total	0	279	971	256	279	289	557	78	643	298	3 650
Temps de trajet domicile - CAMSP en %											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi		63%	65%	67%	67%	57%	87%	83%	80%	77%	72%
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet		37%	33%	29%	33%	43%	13%	17%	19%	23%	27%
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu		0%	1%	4%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0,8%

Champ : 20 à 23 CAMSP répondants selon les items

Le temps de trajet a été indiqué pour 3 650 enfants (soit 85 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2019). Parmi eux, 72 % (2 625) sont domiciliés à 30 minutes de la structure maximum.

Lieu de résidence	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés dans un autre département	3	6	107	32	22	24	16	2	26	0	238
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	<i>1%</i>	<i>2%</i>	<i>11%</i>	<i>13%</i>	<i>8%</i>	<i>8%</i>	<i>3%</i>	<i>2%</i>	<i>4%</i>	<i>0%</i>	<i>6%</i>
Nb d'enfants domiciliés dans une autre région	0	0	56	0	2	0	4	1	0	0	63
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>6%</i>	<i>0%</i>	<i>1%</i>	<i>0%</i>	<i>1%</i>	<i>1%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>2%</i>

Champ : 23 à 24 CAMSP répondants selon les items

Dans la Marne et en Haute-Marne, respectivement, 11 % et 13 % des enfants accompagnés au 31 décembre 2019 sont domiciliés dans un département autre que celui où est implantée la structure. De plus, 6 % des enfants accompagnés par un CAMSP dans la Marne sont domiciliés dans une autre région. La proximité géographique de Reims avec le département de Seine et Marne expliquant sans doute cela.

❖ Handicap et mesures de protection de l'enfance

Au 31 décembre 2019, près d'un quart des jeunes accompagnés par un CAMSP de la région Grand Est ont un dossier MDPH ouvert. Dans le Bas-Rhin, c'est le cas de 45 % des enfants, en Meurthe-et-Moselle et dans le Haut-Rhin, d'au moins 36 % des enfants.

L'hétérogénéité des résultats est à mettre en lien avec les âges des enfants accompagnés. Pour rappel les enfants sont plus âgés en Meurthe-et-Moselle et Moselle et dans le Bas-Rhin. La décision de recourir à la MDPH (et le délai de traitement de quelques mois) est probablement davantage prise après quelques années de vie, quand les parents et accompagnants professionnels ont pu établir avec certitude l'existence d'un problème dans la trajectoire comportementale de l'enfant.

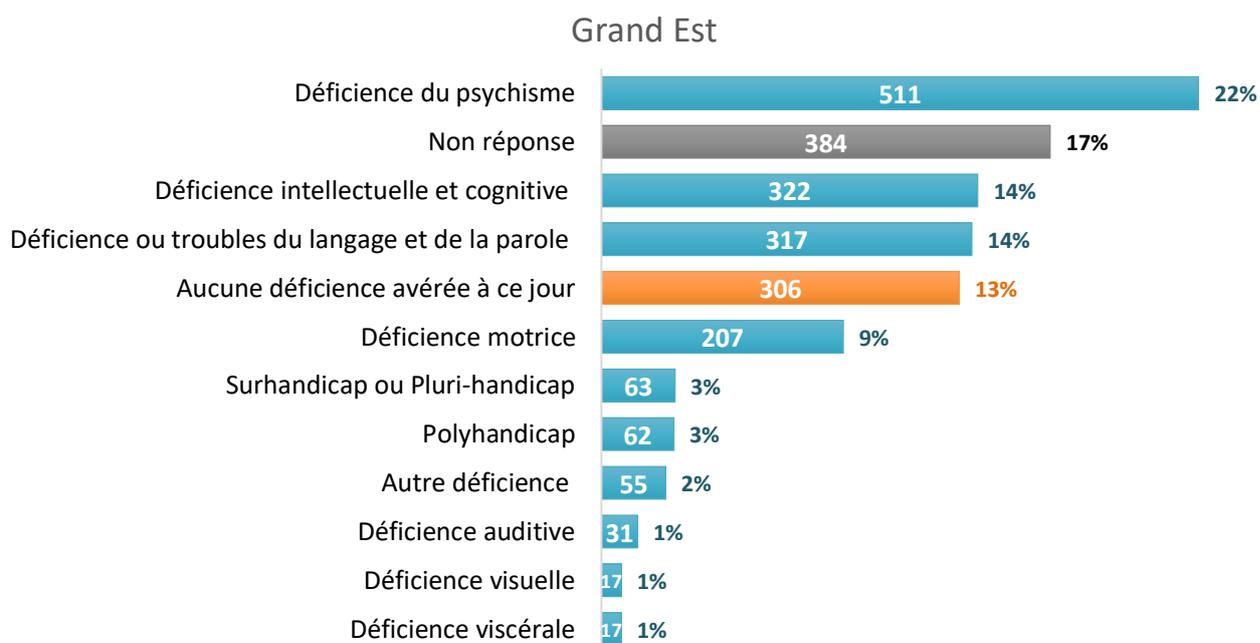
La proportion d'enfants concernés dans la Marne est significativement inférieure à la moyenne régionale. Dans le Grand Est, environ 1 jeune sur 10 accompagné par un CAMSP bénéficie d'une mesure de protection. Cette part s'élève toutefois à 21 % dans les Ardennes et à 18 % dans les Vosges.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	101	62	82	71	101	29	151	16	289	109	1011
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	28%	22%	7%	28%	36%	10%	27%	12%	45%	37%	23%
Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection	76	26	32	28	32	56	64	23	80	32	449
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	21%	9%	3%	11%	11%	19%	20%	18%	12%	11%	11%
dont mesure d'AEMO	10		7	14	9	11	8	3	16	15	93
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	3%		1%	5%	3%	4%	3%	2%	2%	5%	2%
dont mesure de placement ASE	54	26	25	14	15	23	27	13	36	11	244
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	15%	9%	2%	5%	5%	8%	9%	10%	6%	4%	6%

Champ : 20 à 24 CAMSP répondants selon les items

3. Description des enfants présents en suivi thérapeutique au 31/12

❖ Déficience principale



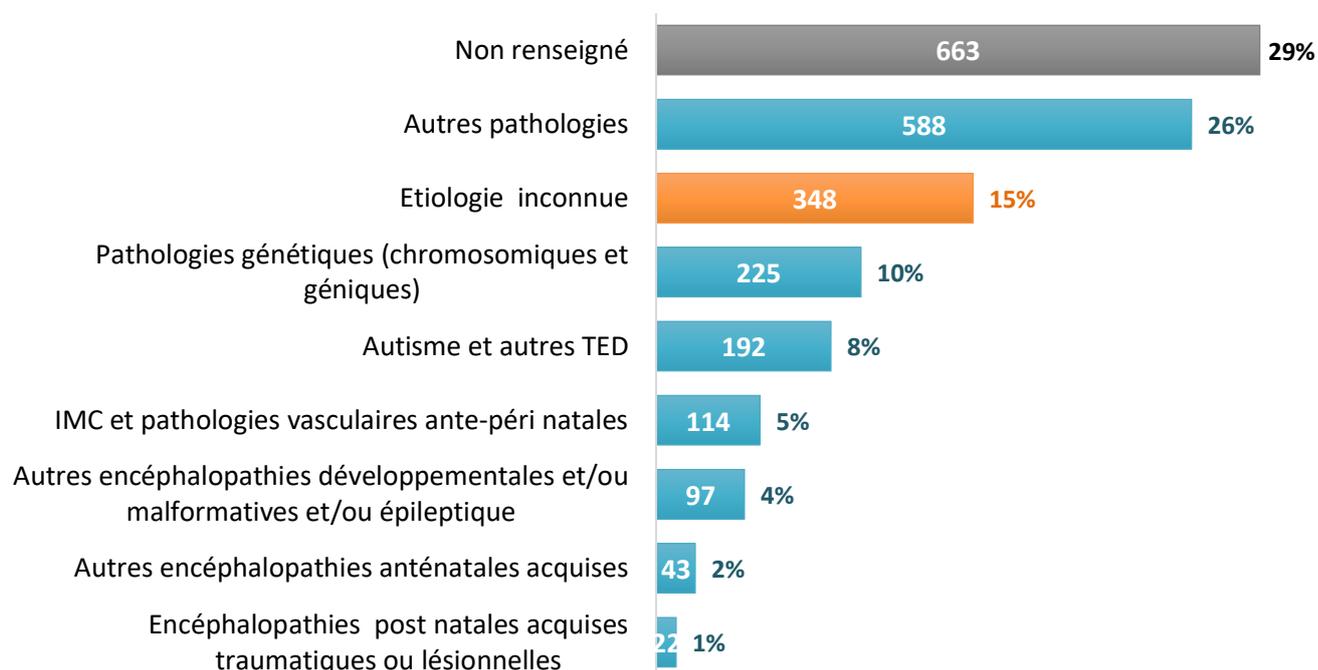
La déficience principale est renseignée pour 1 908 enfants en suivi thérapeutique (soit 83 % de l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2019 (n=2 292)).

Parmi l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique, 306 (13 %) n'ont aucune déficience avérée. La moitié ont pour déficience principale déclaré une déficience du psychisme (22 %) ou une déficience intellectuelle ou cognitive (14 %) ou des troubles du langage et de la parole (14 %) ou encore une déficience motrice (9 %).

D'autres part, 2,7 % des enfants en suivi thérapeutique ont un handicap rare.

❖ Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10

Grand Est



L'ensemble des CAMSP ont indiqué l'origine de la pathologie principale pour 71 % (1 629 / 2 292) des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2019. A noter que s'il n'y a pas de pathologie, l'enfant n'est pas comptabilisé. De ce fait, 29 % des enfants en suivi thérapeutique n'auraient pas de pathologie.

Parmi l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique, 10 % présentent une pathologie génétique (chromosomique et génique) et 8 % un autisme et /ou d'autres TED.

L'étiologie est inconnue pour presque 1 enfant sur 7 (15 %). D'autres part, 2,5 % des enfants en suivi thérapeutique ont une maladie rare.

❖ Facteurs et conditions d'environnement (plusieurs réponses possibles)

		Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
1	Pas de facteurs d'environnement à retenir	237	32	45	47	68	24	237	0	157	58	905
	% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	96%	23%	10%	32%	54%	16%	90%	0%	39%	33%	41%
2	Troubles mentaux ou perturbations psycho avérées dans la famille	23	11	28	14	7	14	0	0	35	10	142
	% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	9%	8%	6%	10%	6%	9%	0%		9%	6%	6%
3	Carences affectives, éducatives, culturelles	55	21	17	15	23	22	7	0	67	10	237
	% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	22%	15%	4%	10%	18%	15%	3%		17%	6%	11%
4	Mauvais traitements et négligences graves	3	7	25	8	3	10	0	0	31	2	89
	% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	1%	5%	5%	5%	2%	7%	0%		8%	1%	4%
5	Événement entraînant la rupture des liens affectifs	65	44	5	5	9	6	0	0	19	2	155
	% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	26%	31%	1%	3%	7%	4%	0%		5%	1%	7%
6	Contexte familial particulier ou autres facteurs	13	53	69	49	40	31	19	17	48	29	368
	% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	5%	37%	15%	34%	32%	21%	7%	22%	12%	16%	17%
7	Autres	0	3	0	11	0	1	0	0	80	0	95
	% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	2%	0%	8%	0%	1%	0%		20%	0%	4%
8	Pas de réponse par défaut d'information	0	6	0	1	0	0	0	0	14	4	25
	% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	4%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	3%	2%	1%

Champ : 15 à 21 CAMSP répondants selon les items

Les facteurs et conditions d'environnement dans lesquels les jeunes font l'objet de déclarations assez différentes selon le territoire : alors que 22 % des jeunes pris en charge dans les Ardennes semblent connaître des carences affectives, éducatives, sociales ou culturelles, une large majorité de ceux accompagnés en Moselle ne présente pas de facteurs d'environnement impactant la santé dans le développement de l'enfant (90 %).

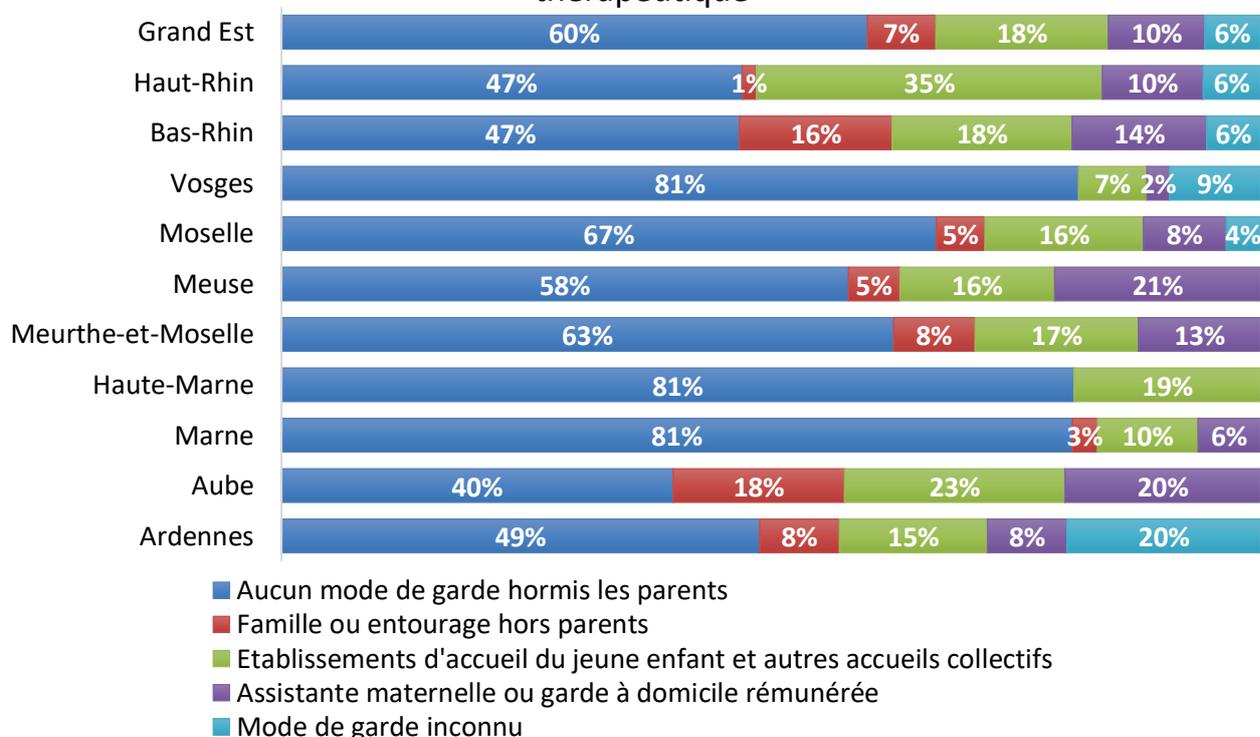
Les données renseignées par le CAMSP des Ardennes n'étant pas cohérentes, il est possible qu'il ait répondu par rapport aux enfants présents au 31/12 et non uniquement des enfants en suivi thérapeutique au 31/12.

❖ Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	42	16	63	17	15	11	95	35	51	32	377
Famille ou entourage hors parents	7	7	2	0	2	1	7	0	17	1	44
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	13	9	8	4	4	3	23	3	20	24	111
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	7	8	5	0	3	4	12	1	15	7	62
Mode de garde inconnu	17	0	0	0	0	0	5	4	6	4	36
Total	86	40	78	21	24	19	142	43	109	68	630

Champ : 15 à 24 CAMSP répondants selon les items

Mode de garde des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique



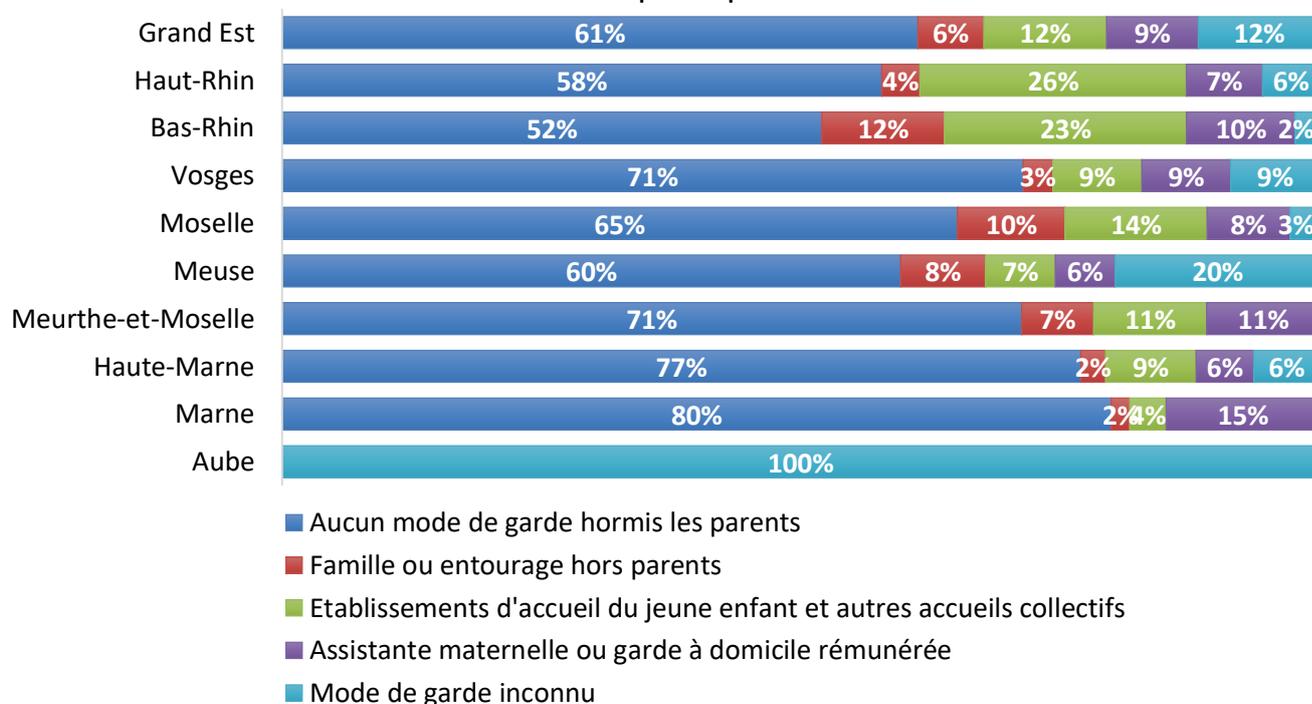
La majorité des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique au 31 décembre 2019 sont gardés uniquement par leurs parents (60 %). Cette proportion est supérieure à 80 % dans la Marne et en Haute-Marne et dans les Vosges. Dans l'Aube, près de 2 enfants sur 10 de moins de 3 ans en suivi thérapeutique sont gardés par la famille hors parents. Dans le Haut-Rhin, au moins 3 enfants sur 10 de moins de 3 ans en suivi thérapeutique sont gardés par un établissement d'accueil de jeunes enfants et autres accueils collectifs. En Meuse et dans l'Aube, près de 2 enfants sur 10 de moins de 3 ans sont gardés par une assistante maternelle ou en garde à domicile rémunérée.

❖ Mode de garde principal des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	7		227	97	72	124	138	25	154	63	907
Famille ou entourage hors parents			5	3	7	17	22	1	35	4	94
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs			10	11	11	14	29	3	69	28	175
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée			42	7	11	12	17	3	31	8	131
Mode de garde inconnu		102	0	8	0	41	6	3	7	6	173
Total	7	102	284	126	101	208	212	35	296	109	1 480

Champ : 19 à 23 CAMSP répondants selon les items

Mode de garde principal des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique



Avertissement : Les effectifs signalés par les CAMSP ne sont pas tous complets : identiques aux effectifs signalés à l’item scolarisation dans le 10, le 54, le 55, ils sont proches dans le 54, le 68, le 51, le 57 et le 88. En revanche, ils diffèrent significativement dans le 08 et le 67.

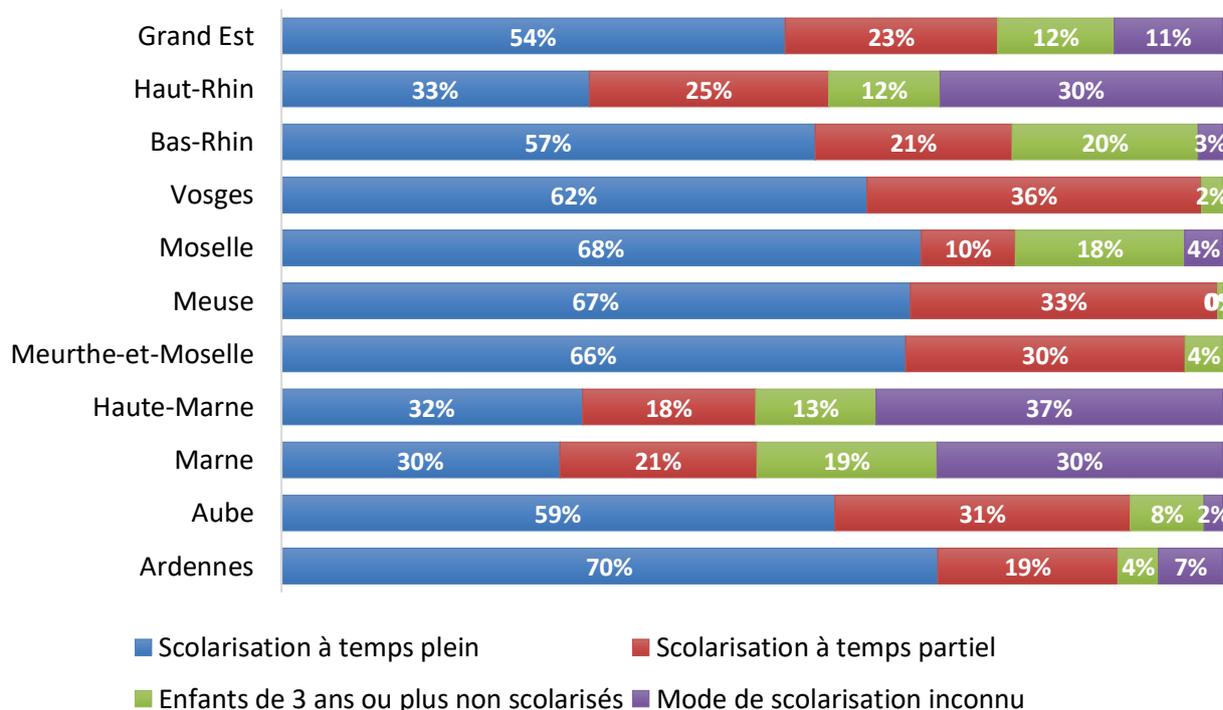
La majorité des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique au 31 décembre 2019 sont gardés par leurs parents (61 %). Cette part atteint 70 % et plus dans les Vosges, en Meurthe-et-Moselle, en Haute-Marne et dans la Marne. Dans le Bas-Rhin, où la part des enfants gardés par les parents est la plus basse de la région (52 %), dispose de la part la plus élevée d’enfants gardés par de la famille ou l’entourage (hors parents).

À noter que dans l’Aube, le mode de garde est déclaré inconnu pour tous les enfants de 3 ans et plus.

❖ Mode de scolarisation des enfants de 3 à 6 ans en suivi thérapeutique

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation à temps plein	113	60	82	40	67	139	136	28	198	36	899
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	16	11	17	8	26	7	7	6	81	21	200
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	0		0	0	0	1			1	0	2
Scolarisation à temps partiel	31	32	58	23	30	68	20	16	73	28	379
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	11	20	32	5	21	2	9	3	39	16	158
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>			0	0	2	0			0	0	2
dont temps partiel inférieur à 12 h	9		41	16	12	2	0	9	13	8	110
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	5		26	3	9	0	1	1	6	6	57
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>			0	0	1	0			0	0	1
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	7	8	53	16	4	1	36	1	69	13	208
Mode de scolarisation inconnu	11	2	84	46	0	0	8	0	9	33	193
Total	162	102	277	125	101	208	200	45	349	110	1679

Champ : 23 CAMSP répondants



Le mode de scolarisation traduit également une diversité des situations accueillies en CAMSP selon les territoires : par exemple, dans le Bas-Rhin, dans la Marne et en Moselle, 2 enfants d'âge scolaire sur 10 ne sont pas scolarisés, tandis que 70 % des enfants pris en charge par le CAMSP ardennais sont scolarisés à temps plein (seulement 4 % ne sont pas scolarisés).

Partie D – Procédure d'accueil des enfants de la file active

1. Origine des enfants entrés au CAMSP en 2019

❖ Acteurs ayant adressé les enfants entrés en CAMSP en 2019

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (famille, entourage, ...)	18	7	25	8	18	21	27	9	39	21	193
Education nationale	23	4	72	24	48	37	122	29	101	49	509
PMI	28	31	49	10	23	38	65	17	53	23	337
Services sociaux (ASE-UTPAS-CCAS...)	13	9	24	2	10	15	34	7	15	9	138
Dispositifs petite enfance (crèches, haltes garderies...)	4	1	4	2	4	3	11	1	17	8	55
Maternités, services de néonatalogie	21	34	2	0	9	3	6	2	11	20	108
Secteur hospitalier hors maternité, néonatal, et pédo-psy	12	0	59	7	28	12	38	42	70	18	286
CMP et secteur pédo-psychiatrique	0	0	3	1	2	19	14	0	12	0	51
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	38	13	61	31	66	27	133	41	127	70	607
Autre CAMSP	15	3	13	4	46	2	15	2	10	5	115
Autre	7	2	151	11	3	2	16	5	15	9	221
Total	179	104	463	100	257	179	481	155	470	232	2620

Champ : 23 CAMSP répondants

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (famille, entourage, ...)	10%	7%	5%	8%	7%	12%	6%	6%	8%	9%	7%
Education nationale	13%	4%	16%	24%	19%	21%	25%	19%	21%	21%	19%
PMI	16%	30%	11%	10%	9%	21%	14%	11%	11%	10%	13%
Services sociaux (ASE-UTPAS-CCAS...)	7%	9%	5%	2%	4%	8%	7%	5%	3%	4%	5%
Dispositifs petite enfance (crèches, haltes garderies...)	2%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	1%	4%	3%	2%
Maternités, services de néonatalogie	12%	33%	0%	0%	4%	2%	1%	1%	2%	9%	4%
Secteur hospitalier hors maternité, néonatal, et pédo-psy	7%	0%	13%	7%	11%	7%	8%	27%	15%	8%	11%
CMP et secteur pédo-psychiatrique	0%	0%	1%	1%	1%	11%	3%	0%	3%	0%	2%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	21%	13%	13%	31%	26%	15%	28%	26%	27%	30%	23%
Autre CAMSP	8%	3%	3%	4%	18%	1%	3%	1%	2%	2%	4%
Autre	4%	2%	33%	11%	1%	1%	3%	3%	3%	4%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les différences d'âge selon le territoire expliquent en partie l'hétérogénéité des résultats sur l'adressage des enfants au CAMSP.

En effet, dans les Ardennes ou dans l'Aube, où les enfants sont pris en charge par le CAMSP plus précocement (avant 12 mois), la PMI et les services de maternité ou de néonatalogie sont plus souvent à l'origine de l'accueil en CAMSP. En revanche, En Meuse et Moselle, où les enfants étaient accueillis à des âges plus avancés, l'acteur le plus souvent à l'origine d'une prise en charge en CAMSP est l'Éducation nationale (21 % et 25 %).

On note également un lien fort entre les CAMSP et le secteur néo-nat dans les Vosges et avec les professionnels libéraux de santé dans le Haut-Rhin.

Dans la Marne, selon les déclarations ce sont d'autres acteurs, que ceux listés, qui ont adressé les enfants entrés en CAMSP.

2. Délai d'accueil au CAMSP

❖ Indicateurs d'attente au 31 décembre 2019

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier RDV	7	24	97	115	36	48	122	36	114	55	654
% effectif présent 31 décembre 2019	2%	9%	10%	45%	22%	17%	39%	27%	18%	18%	18%
Nb d'enfants en attente entre le 1er RDV et la 1ère intervention (bilan ou soin)	76	36	21	0	3	23	67	0	59	23	308
% effectif présent 31 décembre 2019	21%	13%	11%		5%	8%	21%		20%	18%	16%
Délai moyen entre la réception de la demande de RDV et le 1er RDV - en jours											
Mini	45	98	82	121	17	70	94	91	19	35	17
Moyenne	45	98	82	121	78	70	137	91	69	69	82
Maxi	45	98	82	121	117	70	180	91	183	106	183
Délai moyen entre le 1er RDV et la 1ère intervention du CAMSP (bilan ou soin) – en jours											
Mini	80	45	183	49	0	42	70	0	0	0	0
Moyenne	80	45	183	49	18	42	86	0	85	70	63
Maxi	80	45	183	49	41	42	102	0	270	184	270

Champ : 19 à 23 CAMSP répondants selon les items

Au 31 décembre 2019, 654 enfants sont inscrits sur une liste d'attente ou sont en attente d'un premier rendez-vous dans un CAMSP de la région. En moyenne, cela représente 28 enfants par CAMSP ou encore 18 % des enfants présents au 31 décembre 2019. À noter qu'en Haute-Marne, l'effectif s'élève à 115 enfants soit 45 % des enfants présents en fin d'année.

Pour les enfants entrés en cours d'année, le délai moyen d'attente entre la demande de rendez-vous et le rendez-vous aura été en moyenne de 82 jours avec un minimum de 17 jours (dans un CAMSP du Bas-Rhin et de Meuse) et un maximum de 183 jours (dans un CAMSP de Moselle). Le délai moyen maximal entre le 1er rendez-vous et la 1ère intervention du CAMSP est atteint dans un CAMSP du Bas-Rhin.

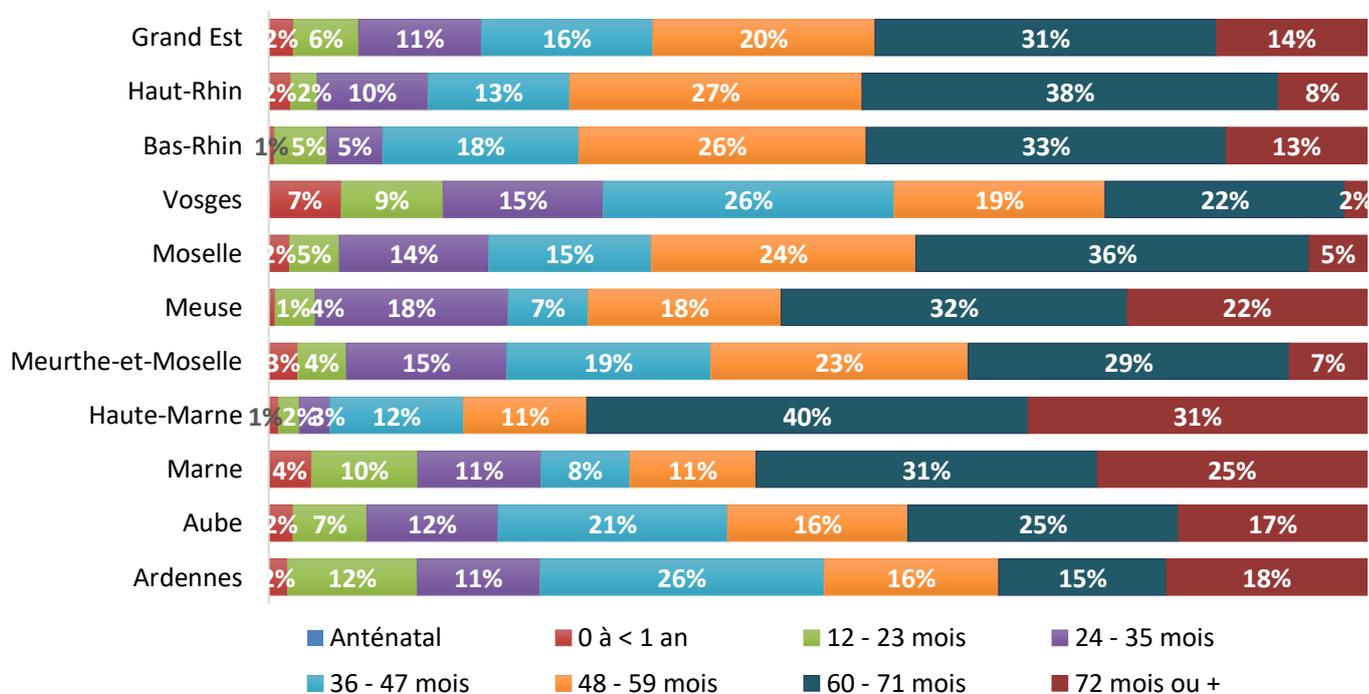
Partie E – Parcours des enfants sortis en 2019

1. Âge à la sortie et durée de prise en charge

❖ Âge à la sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
0 à < 1 an	3	3	15	1	6	1	8	10	2	5	54
12 - 23 mois	20	9	37	2	10	6	19	14	18	6	141
24 - 35 mois	19	16	43	3	33	29	57	22	19	25	266
36 - 47 mois	44	28	31	13	42	12	62	40	67	32	371
48 - 59 mois	27	22	44	12	53	29	101	29	98	66	481
60 - 71 mois	26	33	119	43	66	52	150	33	123	94	739
72 mois ou +	31	23	94	33	16	36	22	3	48	20	326
Total	170	134	383	107	226	165	419	151	375	248	2378

Champ : 24 CAMSP répondants



En 2019, 2 378 enfants sont sortis des CAMSP de la région. Globalement, la moitié de ces sorties se sont faites entre 4 et 6 ans (48-71 mois). Le territoire marnais, haut-marnais et meusien se distinguent dans la mesure où de 2 voire 3 enfants sur 10 sont sortis après l'âge de 6 ans.

❖ Durée de prise en charge des enfants sortis en 2019

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins d'un an	69	28	83	39	137	74	184	105	216	78	1013
12 - 23 mois	14	34	89	26	46	46	148	28	53	82	566
24 - 35 mois	31	29	61	21	23	36	54	14	45	50	364
36 - 47 mois	25	24	44	7	11	6	22	3	27	18	187
48 - 59 mois	11	8	24	7	3	2	7	1	20	16	99
60 - 71 mois	19	11	67	5	6	1	4	0	12	3	128
72 mois ou +	1	0	15	2	0	0	0	0	2	1	21
Total	170	134	383	107	226	165	419	151	375	248	2378
Moins d'un an	41%	21%	22%	36%	61%	45%	44%	70%	58%	31%	43%
12 - 23 mois	8%	25%	23%	24%	20%	28%	35%	19%	14%	33%	24%
24 - 35 mois	18%	22%	16%	20%	10%	22%	13%	9%	12%	20%	15%
36 - 47 mois	15%	18%	11%	7%	5%	4%	5%	2%	7%	7%	8%
48 - 59 mois	6%	6%	6%	7%	1%	1%	2%	1%	5%	6%	4%
60 - 71 mois	11%	8%	17%	5%	3%	1%	1%	0%	3%	1%	5%
72 mois ou +	1%	0%	4%	2%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 24 CAMSP répondants

Les disparités territoriales apparaissent également en relevant les durées de prise en charge pour les enfants sortis en cours d'année. Environ 4 enfants sur 10 sortis en 2019 ont bénéficié d'une prise en charge inférieure à une année dans la plupart des départements, c'est le cas de 7 enfants sur 10 dans les Vosges. Dans la Marne et dans l'Aube ce taux est 2 fois inférieurs à la moyenne régionale. Dans ces territoires, 39 % et 32 % des enfants sortis ont été accompagnés au moins trois ans.

2. Motif de sortie et parcours envisagé

❖ Motif de sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Fin de prise en charge concertée (<i>dont déménagement prévu</i>)	135	79	286	88	210	156	365	130	357	217	2023
Départ sans concertation (" <i>perdu de vue</i> ", <i>rupture de soins</i>)	34	55	97	18	16	9	53	21	17	28	348
Décès	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	4
Total	170	134	383	107	226	165	419	151	375	245	2 375
Fin de prise en charge concertée (<i>dont déménagement prévu</i>)	79%	59%	75%	82%	93%	95%	87%	86%	95%	89%	85%
Départ sans concertation (" <i>perdu de vue</i> ", <i>rupture de soins</i>)	20%	41%	25%	17%	7%	5%	13%	14%	5%	11%	15%
Décès	1%	0%	0%	1%	0%	0%	0,2%	0%	0,3%	0%	0,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 24 CAMSP répondants

Dans les CAMSP du Grand est en 2019, 85 % des sorties correspondent à une fin de prise en charge concertée. Cette part varie entre 59 % dans l'Aube à 95 % dans la Meuse et dans le Bas-Rhin. Les départs sans concertation concernent plus de 20 % des sorties dans les Ardennes et dans la Marne et s'élèvent à 41 % des situations dans l'Aube.

❖ Parcours envisagé après le CAMSP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de suivi médico-social	40	21	80	13	26	74	68	27	22	57	428
Suivi thérapeutique libéral	17	8	76	18	24	11	52	13	108	40	367
CMPP	35	17	31	22	20	28	47	18	22	15	255
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	7	7	29	37	70	24	119	35	126	47	501
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	5	14	33	21	22	12	56	30	77	42	312
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	20	2	15	9	7	2	16	4	35	14	124
Autre CAMSP	8	10	44	5	41	6	7	3	15	1	140
Total	132	79	308	125	210	157	365	130	405	216	2 127
Sans nécessité de suivi médico-social	30%	27%	26%	10%	12%	47%	19%	21%	5%	26%	20%
Suivi thérapeutique libéral	13%	10%	25%	14%	11%	7%	14%	10%	27%	19%	17%
CMPP	27%	22%	10%	18%	10%	18%	13%	14%	5%	7%	12%
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	5%	9%	9%	30%	33%	15%	33%	27%	31%	22%	24%
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	4%	18%	11%	17%	10%	8%	15%	23%	19%	19%	15%
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	15%	3%	5%	7%	3%	1%	4%	3%	9%	6%	6%
Autre CAMSP	6%	13%	14%	4%	20%	4%	2%	2%	4%	0%	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 24 CAMSP répondants

Les parcours envisagés après les fins de prises en charge concertées sont assez variables⁵. Pour presque la moitié des enfants sortis des CAMSP de la Meuse, il n'y a pas de nécessité de suivi médico-social. Dans le Bas-Rhin, il est prévu un suivi thérapeutique libéral pour plus d'1 enfant sur 10 sortis en 2019 contre moins d'1 enfant sur 10 dans la Meuse. En Meurthe-et-Moselle et en Moselle ainsi qu'en Haute-Marne, une prise en charge par le secteur sanitaire est envisagée pour 1 enfant sur 3.

Les orientations vers le secteur médico-social avec notification MDPH (SESSAD, IME, IEM...) concernent en moyenne 1 enfant sur 5. Ce score oscillant entre un quart en Alsace, dans les Vosges et en Haute-Marne, contre 1 sur 10 en Meuse.

À noter qu'en Meurthe-et-Moselle, 20 % des sortants envisagent d'aller dans un autre CAMSP.

⁵ A noter que certaines structures ont indiqué le parcours envisagé pour des enfants sans fin de prise en charge concertée.

3. Fluidité à la sortie du CAMSP

❖ Enfant en attente de sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents au 31/12 et <u>en attente d'une place</u> dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	-	30	0	0	30	27	105	12	46	52	302
% effectif présent au 31/12	-	11%	0%	0%	11%	9%	19%	9%	9%	17%	8%
<i>Mini</i>	-	30	0	0	1	6	10	12	2	4	0
<i>Moyenne</i>	-	30	0	0	8	14	35	12	12	13	14
<i>Maxi</i>	-	30	0	0	10	21	57	12	27	24	57
dont nb d'enfants ayant une <u>notification CDAPH non réalisée</u> pour une autre structure	-	27	0		15	5	29	12	39	28	155
<i>Mini</i>	-	27	0		1	5	6	12	2	3	0
<i>Moyenne</i>	-	27	0		4	5	15	12	10	9	9
<i>Maxi</i>	-	27	0		8	5	23	12	22	19	27

Champ : 18 à 24 CAMSP répondants selon les items

Au 31 décembre 2019, 302 des enfants présents dans les CAMSP de la région sont en attente d'une place dans une autre structure (sanitaire ou médico-sociale), soit 8 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre. Cela représente, en moyenne 14 enfants par CAMSP. Les réalités locales sont néanmoins très diverses, puisque les CAMSP de la Marne et de Haute-Marne n'ont indiqué aucun enfant en attente d'une place ailleurs.

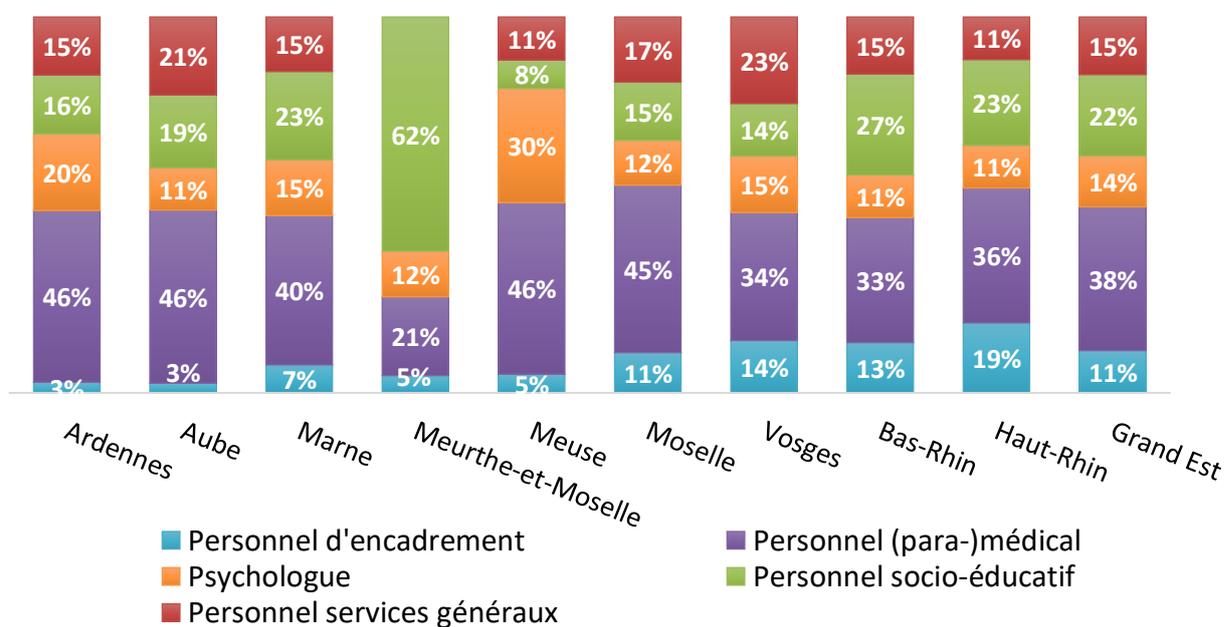
Partie F – Ressources humaines

1. Ressources humaines internes

❖ Nombre d'ETP du compte administratif par métier

Au 31 décembre 2019, 216,39 professionnels ETP exercent dans les CAMSP de la région. Près de 40 % d'entre eux sont des professionnels (para-) médicaux. Les métiers les plus représentés sont les psychomotriciens (36,4 ETP), les psychologues (29,37 ETP), les éducateurs de jeunes enfants (25,6 ETP), les secrétaires (23,35 ETP), et les orthophonistes (18,96 ETP).

Ici encore des différences sont observables entre les départements. La part des personnes paramédicales est plus faible en Meurthe-et-Moselle. Cependant, les personnels socio-éducatifs y sont 3 à 4 fois plus nombreux, toutes choses égales par ailleurs.



Champ : 19 CAMSP répondants

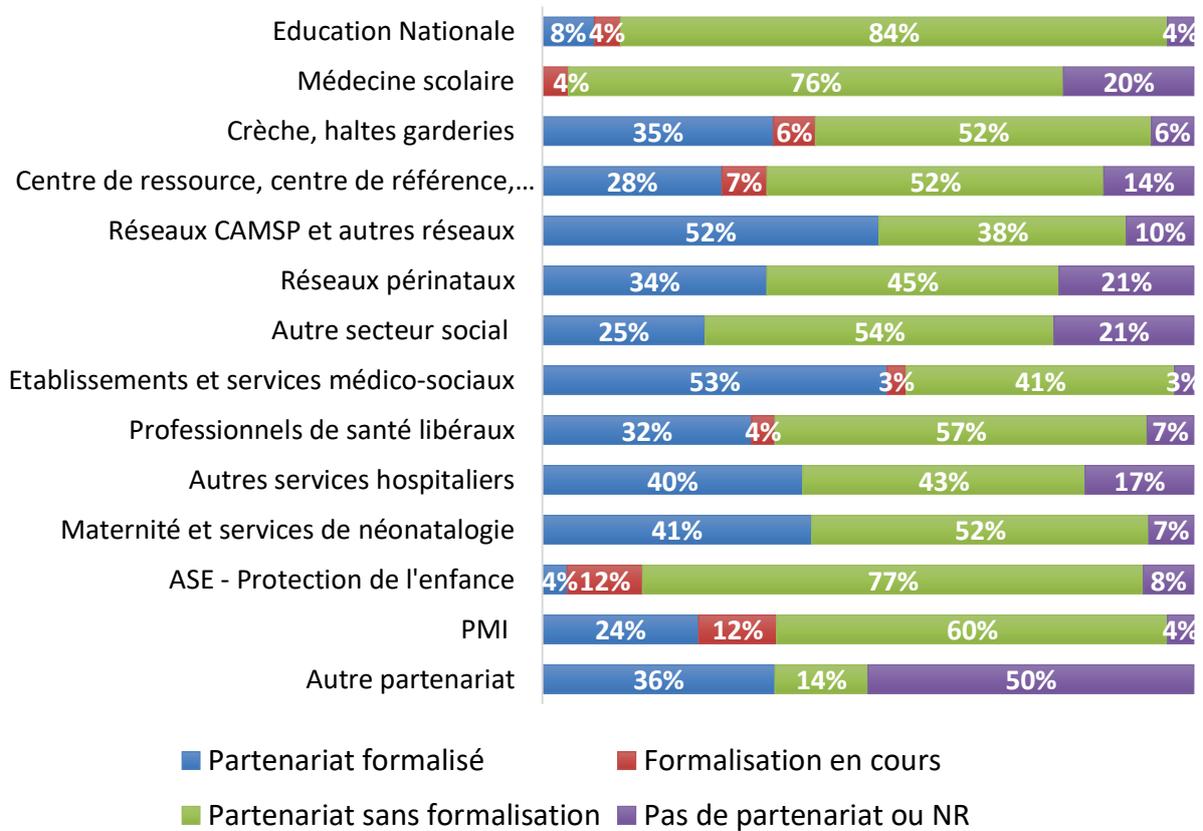
❖ Taux d'ETP non pourvus (région Grand Est)

Ensemble du Grand Est	Nb d'ETP du compte administratif	Nb d'ETP non pourvus au 31/12	Part d'emploi non pourvus
Directeur (hors médecin directeur technique)	8,79	0,00	0,0%
Médecin directeur technique	7,89	0,15	1,9%
Cadre de santé ou chef de service	7,68	0,10	1,3%
Sous-total personnel d'encadrement	24,36	0,25	1,0%
Pédiatre	4,44	0,30	6,8%
Psychiatre ou pédopsychiatre	3,40	0,75	22,1%
Neurologue ou neuropédiatre	0,72	0,10	13,9%
Médecin ORL	0,01	0,00	0,0%
Médecin de rééducation fonctionnelle	0,88	0,10	11,4%
Ophthalmologue	0,10	0,00	0,0%
Autre médecin	0,33	0,00	0,0%
Psychologue	29,37	0,60	2,0%
Psychomotricien	36,40	1,10	3,0%
Kinésithérapeute	8,94	0,71	7,9%
Orthophoniste	18,96	2,89	15,2%
Orthoptiste	0,40	0,15	37,5%
Ergothérapeute	8,19	1,00	12,2%
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	112,14	7,7	6,9%
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	8,41	0,80	9,5%
Educateur de jeunes enfants	25,60	0,15	0,6%
Puéricultrice	2,00	0,20	10,0%
Assistant social	9,18	0,60	6,5%
Enseignant	1,56	0,00	0,0%
Sous-total personnel socio-éducatif	46,75	1,75	3,7%
Secrétaire	23,35	0,09	0,4%
Comptable	3,98	0,00	0,0%
Autre personnel administratif	2,40	0,00	0,0%
Personnel d'entretien	3,31	0,00	0,0%
Autre	0,10	0,00	0,0%
Sous-total personnel services généraux	33,14	0,09	0,3%
TOTAL	216,39	9,79	4,5%

Sans surprise (malheureusement) plusieurs professions peinent à être recrutées au sein des plateaux techniques : 37,5 % des ETP d'orthoptistes restent non pourvues, ainsi que 22 % des ETP de pédopsychiatrie, 15 % des ETP d'orthophonistes, 12 % des ETP d'ergothérapeute, 11 % des ETP de MRF et 10 % des ETP de puéricultrice.

2. Partenariat

❖ Etat des partenariats mis en œuvre par les CAMSP



Le partenariat des CAMSP est très développé, mais il est le plus souvent non formalisé, notamment avec l'Education nationale où 84 % des CAMSP déclarent avoir un partenariat non formalisé avec ce dernier ou encore avec la médecine scolaire (76 %), l'ASE-Protection de l'enfance (77 %), la PMI (60 %), les professionnels de santé libéraux (57 %).

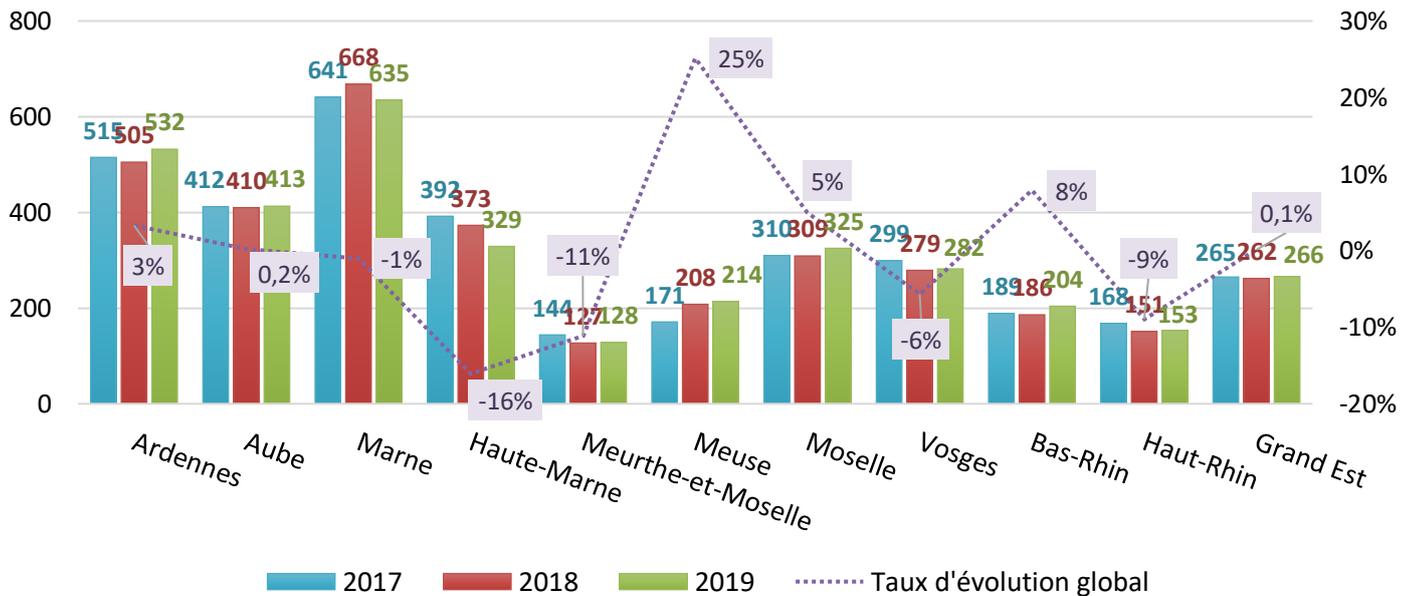
C'est avec les ESMS (53 %), les réseaux CAMSP et autres réseaux (52 %), les maternités et services néonatalogie (41 %), les autres services hospitaliers (40 %) et les autres partenariats (36 %) que le partenariat est le plus formalisé.

Partie G – Evolution

L'ensemble des CAMSP de la région Grand Est ont rempli les rapports d'activité portant sur les années 2017, 2018 et 2019.

1. Enfants de la file active

❖ Nombre moyen d'enfants & taux d'évolution global du nombre d'enfants de la file active



Entre 2017 et 2019, le nombre d'enfants de la file active a augmenté de 0,1 %, passant de 6368 à 6376 enfants. Cette évolution est de + de 25 % en Meuse, tandis qu'elle tombe à -16% en Haute-Marne, -11% en Meurthe-et-Moselle et -9% dans le Haut-Rhin.

❖ Enfants de la file active vus pour la 1^{ère} fois

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	40,2%	33,5%	32,6%	42,1%	41,1%	42,1%	47,5%	59,2%	42,1%	36,8%	40,4%
2018	40,2%	33,2%	24,9%	35,9%	44,3%	42,4%	32,0%	57,3%	43,7%	28,9%	35,7%
2019	33,6%	25,2%	27,6%	35,9%	50,1%	41,6%	49,3%	55,0%	46,0%	37,9%	39,6%
Evolution	-6,5	-8,3	-5,0	-6,2	9,0	-0,5	1,8	-4,2	3,9	1,2	-0,8

La part d'enfants de la file active vus pour la 1^{ère} fois dans les CAMSP du Grand Est fluctue entre 2017 et 2019, passant de 40 % à 36 % puis 40 %. En Meurthe-et-Moselle, la part d'enfants vus pour la 1^{ère} fois est passée de 41 % en 2018 à 50 % en 2019, soit une augmentation de 9 points.

❖ Taux d'enfants de la file active ayant bénéficié uniquement de contact

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	17,3%	31,1%	51,3%	20,7%	20,6%	7,9%	15,4%	9,0%	35,9%	34,8%	29,0%
2018	12,5%	27,8%	53,9%	19,6%	13,6%	6,0%	15,3%	15,1%	29,9%	33,2%	27,5%
2019	10,7%	32,4%	50,8%	23,1%	5,5%	11,1%	18,9%	7,4%	29,9%	27,0%	27,1%
Evolution	-6,6	1,4	-0,5	2,4	-15,1	3,2	3,5	-1,6	-6,0	-7,9	-1,9

Sur la période, le taux d'enfants de la file active ayant bénéficié uniquement de contact a diminué de presque 2 points. Les CAMSP de la Meuse, Moselle, Haute-Marne et de l'Aube connaissent une augmentation du taux d'enfants ayant bénéficié uniquement de contact, jusqu'à +3,5 points (Moselle). A l'inverse, les CAMSP de Meurthe-et-Moselle et du Haut-Rhin affichent une diminution, respectivement, de -15,1 points et -7,9 points.

❖ Taux d'absentéisme

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	22,5%	17,6%	18,7%	18,1%	17,1%	22,6%	16,4%	21,9%	18,6%	12,0%	18,1%
2018	20,4%	17,7%	20,3%	20,2%	17,0%	14,0%	15,5%	16,7%	8,6%	11,8%	15,2%
2019	22,7%	19,2%	19,8%	20,6%	16,9%	13,6%	20,4%	16,7%	11,1%	11,2%	16,8%
Evolution	0,2	1,6	1,1	2,5	-0,2	-9,0	4,0	-5,1	-7,5	-0,8	-1,3

En 2019, les CAMSP de la région Grand Est ont réalisé, en moyenne, 23 interventions par enfants de la file active, contre 22 en 2018 et 23 en 2017. Le taux d'absentéisme est significativement différent entre 2017 et 2019, respectivement de 18,1 % et 16,8 % pour la région, soit -1,3 point. Durant la période, le taux d'absentéisme a diminué dans les CAMSP de Meuse (-9 pts), du Bas-Rhin (-7,5 pts) et des Vosges (- 5,1 pts). En Moselle, le taux d'absentéisme a augmenté de 4 points.

2. Enfants présents au 31 décembre

Durant la période, la proportion de filles et de garçons accueillis en CAMSP n'est pas significativement différente. Au niveau régional, 6 enfants sur 10 sont des garçons et 4 enfants sur 10 sont des filles.

❖ Structure par âge

Entre 2017 et 2019, la structure par âge des enfants présents en décembre se modifie légèrement. En effet, on constate une augmentation de la part d'enfant âgé entre 36 et 59 mois et une diminution des parts d'enfants âgés entre de 12 et 23 mois et 60 mois et plus.

	2017	2018	2019	Evolution
[0 à < 1 an [5,9%	4,7%	5,4%	-0,6
[12 - 23 mois]	13,0%	12,6%	11,5%	-1,5
[24 - 35 mois]	17,2%	17,2%	16,6%	-0,6
[36 - 47 mois]	19,1%	21,2%	21,8%	2,7
[48 - 59 mois]	22,3%	23,8%	24,9%	2,6
[60 - 71 mois]	19,0%	18,1%	17,6%	-1,4
[72 mois ou +[3,6%	2,2%	2,3%	-1,3
Total	100%	100%	100%	/

❖ Enfants présents avec un dossier MDPH ouvert

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	28,6%	23,6%	8,2%	19,2%	43,5%	18,0%	37,2%	17,6%	40,4%	37,7%	26,1%
2018	30,8%	18,5%	5,8%	20,9%	33,3%	11,3%	37,8%	16,5%	51,0%	35,8%	24,4%
2019	27,9%	22,2%	6,8%	27,7%	36,2%	10,0%	27,1%	12,2%	44,7%	36,6%	23,5%
Evolution	-0,7	-1,3	-1,4	8,6	-7,3	-8,0	-10,1	-5,4	4,3	-1,1	-2,6

Au niveau du Grand Est, on note une différence statistiquement significative entre 2017 et 2019 concernant la part d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert, avec une diminution de 2,6 points. En Haute-Marne, cette part a augmenté de 8,6 points et a diminué de 10,1 points en Moselle.

A noter que dans le Bas-Rhin, la part d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert est la plus élevée de la région. A l'inverse, elle est la plus faible dans le département marnais.

❖ Enfants présents bénéficiant d'une mesure de protection

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	13,3%	7,2%	3,6%	9,4%	13,3%	14,2%	9,5%	14,3%	13,3%	8,5%	9,3%
2018	14,3%	7,8%	2,6%	9,1%	13,3%	15,6%	18,0%	14,2%	10,9%	10,4%	9,4%
2019	21,0%	9,3%	2,7%	10,9%	11,5%	19,4%	20,4%	17,6%	12,4%	10,7%	11,1%
Evolution	7,7	2,1	-0,9	1,5	-1,8	5,2	10,9	3,3	-1,0	2,2	1,8

Concernant les enfants présents bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique, dont mesure AEMO et placement ASE), il existe une différence significative entre 2017 et 2019.

On observe une différence significative durant la période de +10,9 points en Moselle et +7,7 points dans les Ardennes.

❖ Enfants présents en attente d'une place dans une autre structure

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	5,0%	13,4%	0,0%	/	8,8%	10,3%	16,2%	3,4%	17,2%	20,9%	12,8%
2018	4,9%	7,8%	2,8%	0,0%	9,0%	12,1%	25,1%	3,9%	7,5%	19,9%	7,8%
2019	/	10,8%	0,0%	0,0%	10,8%	9,3%	18,9%	9,2%	9,3%	17,4%	8,5%
Evolution	/	-2,7	0,0	/	1,9	-1,0	2,6	5,8	-7,9	-3,4	-4,3

Cet indicateur est plus ou moins bien renseigné d'une année à une autre et d'un territoire à un autre.

Durant la période, la part d'enfants présents en attente d'une place dans une autre structure passe de 12,8 % à 8,5 %, soit une diminution significative statistiquement de -4,3 points. Dans le Bas-Rhin, la part a fortement diminué entre 2017 et 2019 (-7,9 points).

Quelle que soit l'année, dans le Haut-Rhin, la part d'enfants présents en attente d'une place dans une autre structure est la plus élevée de la région.

❖ Enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	61,5%	60,9%	33,8%	50,5%	44,9%	37,3%	71,2%	63,0%	61,7%	45,3%	50,7%
2018	61,6%	51,0%	36,0%	55,1%	50,6%	57,4%	68,9%	66,1%	62,4%	56,3%	52,8%
2019	68,5%	50,9%	38,7%	57,0%	44,8%	51,9%	63,6%	59,5%	62,6%	59,4%	53,3%
Evolution	7,0	-10,0	4,9	6,5	-0,1	14,6	-7,6	-3,5	0,9	14,1	2,6

Concernant les enfants en suivi thérapeutique dans les CAMSP du Grand Est, la tendance est à la hausse, notamment dans la Meuse, dans le Haut-Rhin où on observe + 14 points entre 2017 et 2019. Les CAMSP de l'Aube et de Moselle font mine d'exception, on y observe une différence statistiquement significative de, respectivement, -10 points et -7,6 points.

A noter que dans le département marnais, la part d'enfants en suivi thérapeutique est plus faible que dans les autres départements. On note toutefois, une augmentation de 4,9 points sur la période.

❖ Enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre : déficience principale et pathologies principales (CIM 10)

	2017	2018	2019	Evolution
Déficience intellectuelle et cognitive	21,9%	15,7%	14,0%	-7,9
Déficience du psychisme	24,7%	26,3%	22,3%	-2,4
Déficience ou troubles du langage et de la parole	11,1%	13,9%	13,8%	2,8
Déficience auditive	1,4%	1,3%	1,4%	0,0
Déficience visuelle	0,4%	0,5%	0,7%	0,3
Déficience viscérale	0,4%	0,6%	0,7%	0,3
Déficience motrice	9,9%	9,3%	9,0%	-0,8
Autre déficience	3,2%	2,0%	2,4%	-0,8
Surhandicap ou Pluri-handicap	2,8%	2,7%	2,7%	0,0
Polyhandicap	2,4%	2,8%	2,7%	0,3
Aucune déficience avérée à ce jour	11,4%	9,8%	13,4%	1,9
Non réponse	10,4%	15,1%	16,8%	6,3

La répartition des enfants en suivi thérapeutique selon leur déficience principale varie d'une année à une autre. Entre 2017 et 2019, la part des non-réponses concernant la déficience principale a augmenté de 6,3 points. La part des enfants en suivi thérapeutique ayant une déficience intellectuelle et cognitive est passée de 21,9 % à 14 % durant la période (-7,9 pts). Les parts des autres déficiences fluctuent peu dans le temps.

3. Enfants sortis au cours de l'année

❖ Fin de prise en charge concertée

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	77,0%	74,3%	75,9%	90,5%	85,9%	88,5%	91,8%	92,2%	90,1%	65,4%	83,3%
2018	77,4%	80,4%	68,9%	83,5%	91,9%	87,3%	85,4%	80,9%	89,8%	87,9%	83,2%
2019	79,4%	59,0%	74,7%	82,2%	92,9%	94,5%	87,1%	86,1%	95,2%	88,6%	85,2%
Evolution	2,4	-15,3	-1,2	-8,3	7,0	6,0	-4,7	-6,1	5,1	23,2	1,9

Au niveau régional, les parts des sorties correspondantes à une fin de prise en charge concertée ne sont pas significativement différentes entre 2017 et 2019 (de 83 % à 85 %). Toutefois des différences sont visibles selon les départements. En effet, dans le Haut-Rhin, on compte 23,2 points en plus sur la période (65,4 % contre 88,6 %).

Quelle que soit l'année, dans les Ardennes et dans la Marne, la part des prises en charge concertées n'atteint jamais les 80 %.

Annexe

Description des enfants présents en suivi thérapeutique au 31/12 - Déficience principale

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Déficience intellectuelle et cognitive	50	28	7	6	16	31	16	4	149	15	322
<i>dont déficit léger / dont retard mental léger</i>	44	14	2	1	0	16	9	0	39	6	131
<i>dont troubles cognitifs sans retard mental, troubles des acquisitions et des apprentissages sans retard mental</i>	5	1	5	1	0	10	5	1	24	6	58
Déficience du psychisme	*6	65	67	59	36	47	96	41	71	29	511
<i>dont troubles du comportement de la personnalité et des capacités relationnelles</i>	108	16	26	23	18	18	62	0	28	8	307
<i>dont déficience des émotions (troubles des affects et de l'humeur) ou de la volition</i>	19	6	20	9	2	20	6	2	11	1	96
<i>dont déficience des fonctions psychomotrices</i>	60	42	17	23	2	1	21	36	5	16	223
<i>dont troubles de la perception ou de l'attention</i>	2		4	2	3	8	7	3	5	4	38
Déficience ou troubles du langage et de la parole	48	8	24	26	14	30	81	8	40	38	317
<i>dont déficience sévère de la communication</i>	2	1	0	9	0	10	8	0	16	14	60
Déficience auditive	0	2	2	1	21	2	0	0	3	0	31
<i>dont déficience auditive profonde bilatérale > 90db</i>			1	0	9	0	0	0	1	0	11
<i>dont déficience auditive sévère bilatérale de >70db à 90 db</i>		2	1	0	5	2	0	0	0	0	10
Déficience visuelle	1	1	2	4	0	0	1	1	7	0	17
<i>dont déficience visuelle profonde bilatérale (cécité)</i>	1		0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>dont déficience visuelle moyenne bilatérale</i>			2	1	0	0	1	1	2	0	7
Déficience viscérale	0	2	6	1	0	0	0	0	7	1	17
Déficience motrice	8	8	19	14	14	36	15	5	57	31	207
<i>dont déficiences motrices par atteinte de la commande neurologique</i>	2	2	16	8	3	2	11	2	31	11	88
<i>dont déficiences mécaniques</i>			0	0	0	0	0	1	2	0	3
<i>dont déficiences musculaires, réduction ou perte de mouvement d'un ou plusieurs membres (myopathie)</i>	1	1	1	0	0	0	0	2	8	0	13
<i>dont déficience complexes de la motricité (coordination et praxie)</i>	2	1	0	0	1	3	4	0	5	3	19
Autre déficience		6	11	3	0	0	1	0	22	12	55
<i>dont déficiences non précisées</i>			11	0	0	0	0	0	19	1	31
Surhandicap ou Pluri-handicap		7	5	2	13	0	1	1	19	15	63
Polyhandicap	3	8	5	1	6	2	4	0	22	11	62
Aucune déficience avérée à ce jour	83	7	8	11	5	2	139	18	8	25	306
<i>dont bébé vulnérable, à risque</i>	83	1	8	4	3	1	1	13	4	7	125
TOTAL	193	142	156	128	125	150	354	78	405	177	1 908
Dont nb d'enfants avec un handicap rare		19	0	8	10	5	2	0	8	11	63

⁶ Le CAMSP n'a pas indiqué de valeur dans la catégorie « Déficience du psychisme ». La somme des sous-catégories pour la déficience du psychisme est égale à 189. Ainsi, le total général serait de 382, ce qui dépasse le nombre d'enfants en suivi thérapeutique dans ce département (248).

Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
IMC et pathologies vasculaires ante-péri natales	11	6	2	6	12	3	7	2	46	19	114
Autres encéphalopathies anténatales acquises	2	12	3	3	4	6	2	0	11	0	43
<i>dont Syndrome d'Alcoolisation Foetale et TSAF</i>	1	2	0	1	1	5	0	0	7	0	17
<i>dont autres toxiques (AVP, CBZ, etc)</i>		1	0	0	0	0	1	0	3	0	5
<i>dont Infections (CMV, Toxo, etc.)</i>		2	0	0	0	0	0	0	2	0	4
Pathologies génétiques (chromosomiques et géniques)	16	22	7	14	29	1	8	2	100	26	225
<i>dont Trisomie 21</i>	8	3	2	5	5	0	3	1	49	4	80
<i>dont X fragile</i>		1	1	1	0	0	0	0	4	0	7
<i>dont Microdélétions et anomalies en CGH Array</i>	8	1	4	5	2	0	0	1	30	5	56
Autres encéphalopathies développementales et/ou malformatives et/ou épileptique		5	13	9	8	8	14	0	27	13	97
Autisme et autres TED	41	9	25	5	15	8	39	0	38	12	192
Encéphalopathies post natales acquises traumatiques ou lésionnelles	2	2	0	1	0	4	3	0	6	4	22
Autres pathologies	47	46	59	58	8	13	249	0	60	48	588
<i>dont facteurs psycho-sociaux dominants</i>	47	6	25	43	7	10	38	0	46	2	224
Etiologie inconnue		40	20	31	49	4	32	0	117	55	348
TOTAL	119	142	129	127	125	47	354	4	405	177	1 629
<i>dont nb d'enfants avec une maladie rare</i>		19	0	19	11	0	2	0	6	1	58

Ressources humaines internes

Nombre d'ETP du compte administratif par métier

Nb d'ETP au 31/12	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Directeur (hors médecin directeur technique)	0,25	0,15	1,15	-	0,09	-	1,05	1	2,7	2,4	8,79
Médecin directeur technique	0,2	0,15	1	-	-	-	1,25	0,1	2,75	2,44	7,89
Cadre de santé ou chef de service	0	-	0,4	-	0,1	0,33	1,2	1,6	1,75	2,3	7,68
Sous-total personnel d'encadrement	0,45	0,30	2,55	0,00	0,19	0,33	3,50	2,70	7,20	7,14	24,36
Pédiatre	0,64	0,65	0,65	-	0,1	0,4	0,5	1,5	0	0	4,44
Psychiatre ou pédopsychiatre	0	0,3	0,4	-	-	-	1,02	0,2	1,38	0,1	3,4
Neurologue ou neuropédiatre	0	-	0	-	-	-	-	0	0,35	0,37	0,72
Médecin ORL	0	-	0	-	0,01	-	-	0	0	0	0,01
Médecin de rééducation fonctionnelle	0	-	0,1	-	-	-	0,7	0	0,07	0,01	0,88
Ophtalmologue	0	-	0,1	-	-	-	-	0	0	0	0,1
Autre médecin	0	0,08	0	-	-	-	-	0	0,25	0	0,33
Psychologue	3,25	1,3	5,08	-	0,5	2	3,9	2,91	6,08	4,35	29,37
Psychomotricien	3,6	2,5	5,95	-	-	1,6	6,7	2,7	7,35	6	36,4
Kinésithérapeute	0	-	1,3	-	-	-	1,74	1	2,7	2,2	8,94
Orthophoniste	3,05	1,2	3,45	-	0,75	0,5	3,11	1,2	3,93	1,77	18,96
Orthoptiste	0	-	0,1	-	-	-	-	0	0,15	0,15	0,4
Ergothérapeute	0	0,6	1,5	-	-	0,5	0,75	0	1,7	3,14	8,19
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	10,54	6,63	18,63	0,00	1,36	5,00	18,42	9,51	23,96	18,09	112,14
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	0	2,25	0,5	-	1	-	1,3	0	1	2,36	8,41
Educateur de jeunes enfants	2	-	2,5	-	-	-	3,05	2,7	9,95	5,4	25,6
Puéricultrice	0	-	2	-	-	-	-	0	0	0	2
Auxiliaire de puériculture / AMP	0	-	0	-	-	-	-	0	0	0	0
Assistant social	0,5	-	3	-	-	0,5	0,7	0	3,5	0,98	9,18
Enseignant	0	-	0	-	1,56	-	-	0	0	0	1,56
Infirmier	0	-	0	-	-	-	-	0	0	0	0
Autre personnel médical ou MS	0	-	0	-	-	-	-	0	0	0	0
Sous-total personnel socio-éducatif	2,50	2,25	8,00	0,00	2,56	0,50	5,05	2,70	14,45	8,74	46,75
Secrétaire	1,6	2	4,2	-	-	0,75	4	2,35	6,05	2,4	23,35
Comptable	0,15	-	0,33	-	-	-	0,95	1	1	0,55	3,98
Autre personnel administratif	0,2	-	0	-	-	-	-	0,55	0,75	0,9	2,4
Personnel d'entretien	0,5	0,4	0,42	-	-	-	0,7	0,46	0,34	0,49	3,31
Codeur / Interprète	0	-	0	-	-	-	-	0	0	0	0
Autre	0	-	0	-	-	-	-	0,1	0	0	0,1
Sous-total personnel services généraux	2,45	2,40	4,95	0,00	0,00	0,75	5,65	4,46	8,14	4,34	33,14
Total	15,94	11,58	34,13	0,00	4,11	6,58	32,62	19,37	53,75	38,31	216,39